



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



SECTEUR ENFANCE-FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE

Internat (Trinité)

Placement à Domicile

Villa Marie-Ange (internat)

Lieu Ressource



SIÈGE SOCIAL – Casa Vecchia – 8, avenue Urbain-Bosio – 06300 Nice

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	page 05 à 06
1 – LES FONDEMENTS DU PROJET D’ETABLISSEMENT	page 07 à 08
2 – QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES SUR LA MET, LE PAD & LA VMA EN 2016	page 09 à 11
3 – L’ACTIVITE DE LA MAISON DE L’ENFANCE DE LA TRINITE.....	page 12 à 18
3-1 – Présentation de l’année 2016.....	12
3-2 – 3-3 – Les modalités d’admission / Moyens et objectifs	13
3-4 – La prise en charge psychologique.....	14
3-5 – Relations avec les familles et les partenaires.....	16
3-6 – Scolarité.....	17
3-7 – Les camps 2016 de la MET.....	18
4 – L’ACTIVITE DE LA VILLA-MARIE-ANGE.....	page 19 à 32
4-1 – 4-2 – Rappel de la création de la Villa Marie-Ange / Présentation du foyer.....	19
4-3 – 4-4 – Modalités d’admission / Moyens et objectifs	21
4-5 – Prise en charge psychologique	22
4-6 – Fugues des adolescentes	25
4-7 – L’attentat du 14 juillet 2016	26
4-8 – 4-9 – Actes de violences / Relations avec les familles et les partenaires.....	27
4-10 – Exemple d’un parcours singulier à la VMA.....	29
5 – L’ACTIVITE DU PLACEMENT A DOMICILE	page 33 à 35
5-1 – Quelques statistiques du PAD en 2016.....	33
5-2 – Les replis et les camps du PAD en 2016.....	34
5-3 – L’activité de l’équipe du PAD en 2016.....	35
6 – L’ACTIVITE DU LIEU RESSOURCE	page 36 à 43
6-1 – 6-2 – Présentation du Lieu Ressource / Fréquentation du Lieu Ressource.....	36
6-3 – Analyse du Lieu Ressource.....	39
6-4 – Illustration de l’action du Lieu Ressource.....	40
6-5 – Le jardin butinant.....	42
7 – GESTION DES MOYENS HUMAINS	page 43 à 48
7-1 – Organigramme	43
7-2 – Formation des personnels en 2016	44
7-3 – Absentéisme et analyse sur la Maison de l’Enfance et la Villa Marie-Ange.....	45
7-4 – Mouvement du personnel en CDD	46
8 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES	page 47 à 50
8-1 – 8-4 – Plan d’investissements / Emprunts / Economat / Sous-traitance.....	47
8-5 – 8-6 – Maintenance et sécurité / Entretien des locaux et du matériel.....	48
9 – GESTION DES MOYENS FINANCIERS	page 49 à 53
9-1 – Charges de la section d’exploitation.....	49
9-2 – 9-3 – Produits de la section d’exploitation / Détermination du résultat d’exploitation.....	51
10 – CONCLUSIONS	page 52 à 54
ANNEXES (1,2,3,4).....	page 55 à 66
ANNEXE 5.....	page 67
Le secteur Enfance-Familles dans le cadre du CPOM	

INTRODUCTION

En 2016, la Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES devient la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES, pour développer une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs.

Néanmoins, son action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2016, afin de rendre plus lisible ses interventions, unir les efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées, ces 3 secteurs d'activité continuent d'évoluer:

- **Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** rassemble désormais outre les 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, Actes Jeunes, la Halte de nuit. Un nouveau service migrants est créé pour accompagner la demande d'asile sur le moyen et haut pays. Ce secteur compte 100 salariés, dispose d'un budget de 8 millions d'euros.
- **Création du Secteur Accès à l'Emploi** pour affirmer l'intérêt que porte la Fondation à l'accès à l'autonomie par l'activité. Il regroupe, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une Ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directes offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD, Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, l'auto-école sociale..... Ce secteur compte 70 salariés, dispose d'un budget de 4 millions d'euros.
- **Le Secteur Enfance-Famille** qui regroupe de manière stable divers établissements de la protection de l'enfance (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité, service professionnalisé d'administrateurs *ad'hoc*) étoffé par un nouveau service de placement à domicile et un lieu ressource pour enfants déscolarisés, apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille. Ce secteur compte 90 salariés, dispose d'un budget de 6 millions d'euros.

La cellule projets créée en 2013 pour accompagner et stimuler l'innovation sociale de manière transversale, poursuit son fonctionnement comme unité « recherche et développement » de la Fondation, afin de susciter l'émergence d'initiatives variées.

Depuis sa création, elle a bénéficié de 270 000 euros de fonds privés au service de projets comme l'épicerie solidaire, l'aménagement d'un terrain de sport, l'acquisition de véhicules et d'outillage, le financement du fonctionnement de la Ressourcerie ...

Les orientations de la Fondation pour 2017 sont :

- **développer l'accès au numérique** aussi bien dans les pratiques professionnelles que pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées.
- **accroître le développement du pouvoir d'agir** pour faire de l'utilisateur un acteur de son rétablissement
- **Accompagner l'émergence d'une nouvelle identité managériale** afin de tendre vers un système de gestion des ressources humaines moins hiérarchisé, permettant encore plus de participation de l'ensemble des salariés

1 — LES FONDEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA MET ET DE LA VMA

La Maison de l'Enfance est un établissement d'Enfants à Caractère Social, habilité par le Conseil Général des Alpes-Maritimes pour accueillir 44 garçons et filles de 6 à 18 ans, proposés par l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille.

Ces enfants sont confiés à la **Maison de l'Enfance** « ... **pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale**... Les enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge au titre de l'Assistance éducative.

Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.

Les missions et les objectifs déterminés par la Direction du Développement des Solidarités humaines (DDSH):

- ➔ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- ➔ Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés à l'établissement et veiller à leur éducation, en collaboration avec leurs familles ou leur représentant légal.
- ➔ Assurer aux enfants hébergés des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- ➔ Recréer en partenariat avec la DSH, via les MSD, les conditions d'un retour en famille ou la restauration de liens familiaux.

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec l'**A.S.E**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles. Dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux systémiques animés par nos psychologues sont proposés aux familles.

L'équipe éducative a le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

Depuis le 29 juin 2015 le **Placement à Domicile** remplace notre **Service d'Accompagnement en Milieu Naturel** qui avait été mis en place depuis le 1^{er} septembre 2003.

Dans le prolongement du travail fait à la Maison de l'Enfance, la Villa Marie-Ange, ouverte en mars 2008, soutient et accompagne des adolescentes de 14 à 18 ans dans les apprentissages et la gestion des actes de la vie quotidienne. L'acquisition d'une autonomie nécessaire à une vie d'adulte responsable et citoyenne est privilégiée.

Les Missions et les objectifs sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation :

Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible

« ...Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation... »

Respecter la famille de l'enfant c'est en même temps respecter l'enfant lui-même.

- ➡ L'engagement professionnel se veut responsable : C'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Etre conscient de notre responsabilité individuelle et collective, ne peut pas être un frein à notre action mais au contraire, un moteur et un gage de sérieux.
- ➡ La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.
- ➡ L'écoute des enfants, des adolescents passe aussi par le Conseil d'Etablissement Jeunes.
- ➡ La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale.

2 – QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES SUR LA MET, LE PAD & LA VMA EN 2016

L'activité de la Maison de l'Enfance (internat Trinité, internat VMA et Placement à Domicile) pour l'année 2016 se termine avec **16 023** journées d'accueil sur les **16 425** journées prévues, soit un taux d'occupation de 97,55 %.

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2016				
	MET	VMA	PAD	TOTAL
JANVIER	665	277	500	1 442
FÉVRIER	615	254	487	1 356
MARS	653	279	527	1 459
AVRIL	630	273	540	1 443
MAI	651	307	465	1 423
JUIN	604	300	420	1 324
JUILLET	535	255	441	1 231
AOÛT	496	229	482	1 207
SEPTEMBRE	434	238	502	1 174
OCTOBRE	486	248	558	1 292
NOVEMBRE	508	271	538	1 317
DÉCEMBRE	518	310	527	1 355
TOTAL	6 795	3 241	5 987	16 023

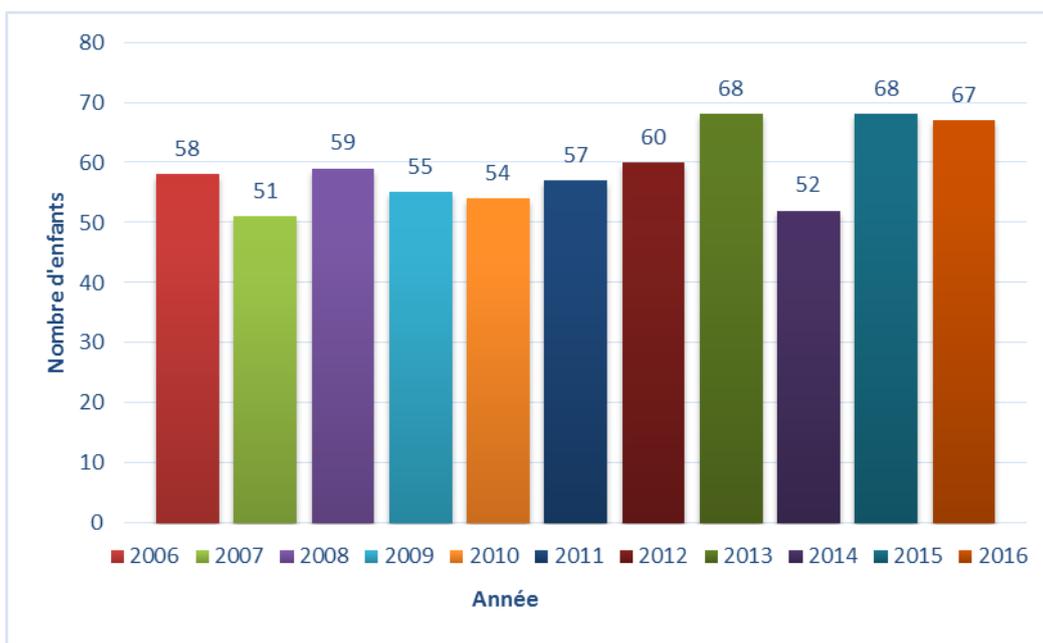
- Nous avons réussi cette année à descendre à une moyenne de 18,62 prises en charge mensuelle à la MET, comme le stipulait le CPOM, contre une moyenne de 25 l'an passé.
- Sur la VMA, nous notons une augmentation du taux d'occupation de 19.07 % soit 519 journées supplémentaires par rapport à l'année 2015.
- Concernant le Placement à Domicile, le nombre moyen de mesures pour 2016 est de 16,40, contre 8,76 sur les 5 mois d'exercice en 2015, soit un nombre de mesures mensuelles qui a doublé en une année seulement.

La **durée de placement la plus longue** au 31 décembre 2016 est de **6 ans, 3 mois et 28 jours**.

La dernière admission en 2016 date du 14 décembre 2016.

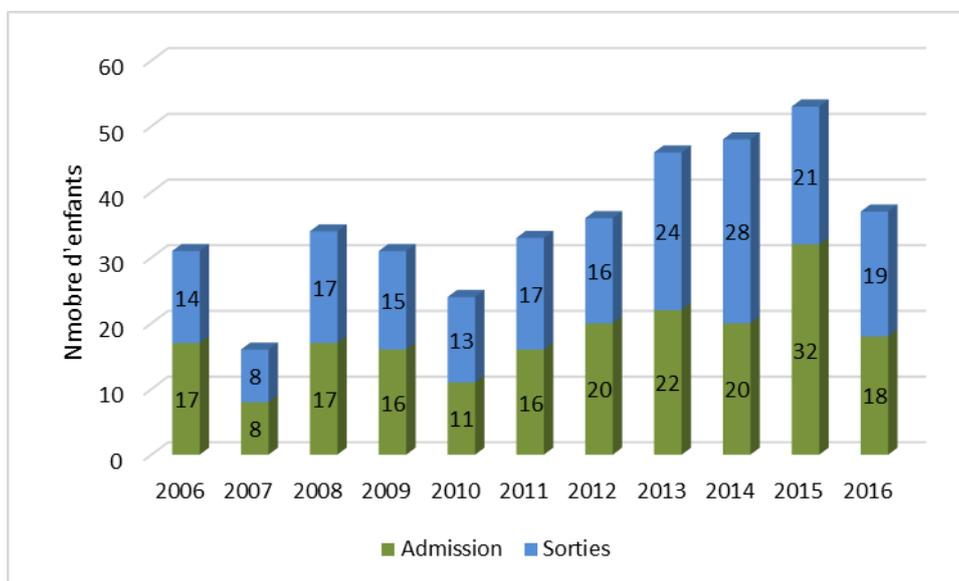
La **durée de placement la plus courte** au 31 décembre 2016 est de **4 jours** (internat VMA du 09/12 au 12/12/2016).

➔ **Nombre d'enfants accueillis à la MET (dont PAD) et à la VMA depuis l'année 2006**



67 enfants ont été accueillis au sein de la Maison de l'Enfance et VMA au cours de l'année 2016. Nous pouvons remarquer qu'il y a un équilibre pour le nombre d'enfants accueillis. Sur 10 ans, la moyenne est de 54 enfants.

➔ **Nombre d'admissions et de sorties MET et VMA de 2006 à 2016**



Au cours de l'année 2016, nous observons un mouvement de 18 entrées et 19 sorties.

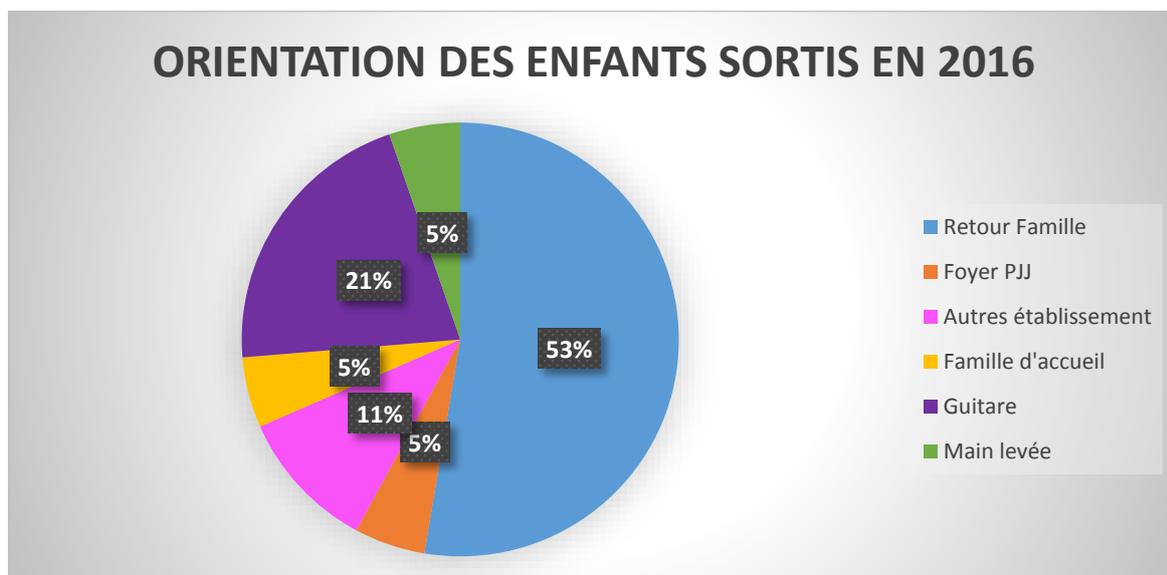
18 enfants ont été admis (6 garçons et 12 filles), dont 17 sur JAE (*Jugement en Assistance Educative*), dont 3 **fratries** ont été accueillies en 2016 et un AP (*Accueil Provisoire*)

➡ Les séjours de ruptures

Aucun séjour de rupture n'a eu lieu à la MET.

Par contre, nous comptabilisons deux séjours de rupture à la VMA et 2 séjours de ruptures à La Guitare qui ont eu lieu dans un appartement (studio) prévu à cet effet à la MET.

➡ Les sorties de l'internat MET et VMA durant l'année 2016



19 enfants ont quitté l'établissement au cours de l'année 2016 (12 filles et 7 garçons).

- 10 jeunes sont retournés vivre en famille
- 4 jeunes ont été orientés vers le CAE La Guitare
- 2 jeunes ont été orientés vers un autre établissement
- 1 jeune a été orienté dans une famille d'accueil.
- 1 jeune a été orienté vers un foyer protection judiciaire de la jeunesse.
- 1 jeune est sortie du PAD suite à une main levée de placement.

On note aussi, 3 mouvements internes :

- 2 jeunes sont passés de l'internat au Placement à Domicile
- 1 jeune est passée de l'internat MET vers l'internat de la VMA

Cette année 53 % des sorties sont des orientations vers la famille naturelle.

➡ Fugues 2016

Il n'y a pas eu de fugue au cours de l'année 2016 à l'internat de la MET.

En revanche, pour la VMA on comptabilise 111 fugues courtes (moins de 24h) concernant 8 jeunes essentiellement en soirée ou pour une nuit :

- 2 jeunes cumulent à eux seuls 61 fugues
- 5 fugues longues (de 24h à 3 semaines) concernant 3 jeunes

3 – L'ACTIVITE DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE

3-1 – Présentation de l'année 2016

L'année 2016 a été marquée par de nombreux changements, des mouvements importants de personnels cadres notamment, de réorganisation des fonctions de chacun. Dans ce contexte, un audit interne proposé par la direction a permis d'entendre l'ensemble des personnels cadres et non cadres, sur les difficultés rencontrées.

Cet audit s'est appuyé sur les nombreuses propositions émises par les salariés et un plan d'action a entraîné de nouveaux entrains, une nouvelle dynamique et un meilleur éclairage du management et des modalités propres au bon fonctionnement du domaine de la Maison de l'Enfance.

Ainsi, et dans les conclusions de cet audit lors de la rentrée de septembre 2016, ont été arrêtés des décisions de réaménagement et de travaux importants des locaux de la maison d'une part, d'une redistribution des attributions et fonctions de chacun des cadres managériaux d'autre part :

- ➔ Réaménagement du 1^{er} étage de la maison afin de constituer deux groupes d'enfants sur un seul et même niveau correspondant aux deux tranches d'âges accueillies (un groupe mixte de 9 enfants de 6 à 10 ans et un autre groupe mixte de 9 enfants de 10 à 14 enfants). Ces deux groupes étant réunis et se faisant face, permettant entre autre, une facilité de mouvement des enfants et des personnels, des transversalités des activités facilitées en périodes de vacances durant lesquelles les effectifs sont réduits.
- ➔ Des travaux prévus en tout début d'année 2017 afin d'aménager des bureaux et locaux administratifs dévolus à l'Internat en proximité immédiate des lieux de vie, ce qui n'avait jamais été jusqu'à présent dans la maison, telle qu'elle fonctionnait auparavant.
- ➔ La partie basse du bâtiment est dès lors réservée à la direction du secteur Enfance-Familles, les services du PAD et ceux du Lieu Ressource.

Ce nouveau « souffle » initié et à cheval sur les deux années 2016-2017, donnera la possibilité à chacun de s'inscrire au mieux dans les missions qui sont les siennes, ainsi qu'une meilleure lisibilité du travail accompli et des projets en découlant.

Les deux équipes éducatives demeurent chacune constituées de six éducateurs et d'un(e) apprenti(e) assurant la prise en charge éducative des enfants confiés tout au long de l'année en situation d'internat sans période de fermeture.

Viennent compléter ces effectifs, deux chefs de service (services généraux et éducatif), un psychologue à temps partiel, deux cuisiniers, deux maitresses de maison et quatre surveillants de nuit.

Comme toute MECS, nous nous attachons également à accueillir systématiquement deux à trois stagiaires tout au long de l'année en lien étroit et partenariat avec l'IESTS mais également d'autres centres de formation tels que l'IUT de Menton ou la Croix Rouge.

Les apprentis sont suivis durant toute leur formation par un maître d'apprentissage désigné au sein des équipes, et les stagiaires par un éducateur référent faisant également partie des équipes.

Durant l'année 2016, des temps de supervision auprès des équipes pluri-professionnelles se sont maintenus au rythme d'une session de deux heures par mois, assurées par un intervenant extérieur.

Les réunions pédagogiques assurées en temps normal par le directeur pédagogique et le chef de service, s'étaient vues momentanément interrompues en cours d'année du fait des mouvements subis, et dans l'attente de l'audit ainsi que d'une nouvelle organisation. Elles ont été naturellement remises en place dès le troisième trimestre de l'année.

3-2 – Modalité d'admission

Le protocole d'admission prévoit après que nos partenaires nous aient transmis une demande d'accueil :

- L'accusé réception de cette demande accompagné d'un formulaire type de demande d'admission à nous remplir et nous renvoyer avec les renseignements principaux concernant l'enfant et sa famille ainsi que les raisons principales du placement et de la demande d'accueil.
- Une présentation en équipe de la situation, suivie de deux temps de visite (journée ou soirée) de l'enfant
- Une rencontre avec le psychologue
- Une décision d'accueil en réunion d'équipe
- Une admission en présence des partenaires ASE et autres, de la famille et son enfant, du psychologue, du chef de service et de l'éducateur désigné référent de la situation à venir de l'enfant.

C'est le temps de l'accueil mais également du rappel des raisons de la décision de placement d'un juge pour enfants, des objectifs déclinés s'inscrivant dans la stricte durée de ce placement, et de la présentation de chacun des protagonistes dans ses rôles et fonctions.

Les familles s'investissent le plus souvent davantage avec l'établissement accueillant leur enfant qu'avec les services de l'ASE représentés par les éducateurs de MSD. Il est impératif de travailler ces questions d'emblée pour faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble sans pouvoir faire l'impasse d'aucune des parties.

Contrairement aux maisons accueillant des adolescents, les enfants accueillis à la Maison de l'Enfance arrivent souvent sur un premier placement. Il s'agit de se montrer le plus chaleureux possible dans ces accueils en travaillant notamment leurs conditions, collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre identifiée lors des visites, attention particulière les premiers jours, etc...

3-3 – Moyens et objectifs

La vie de l'institution au sein de la Maison de l'Enfance est rythmée alternativement par les périodes de temps scolaires et celles des activités et loisirs durant les vacances. L'alternance est également vécue entre les temps collectifs et les temps de prise en charge individuelle.

L'école reste l'élément déterminant à la construction de ces enfants dans la capacité à se projeter, à se représenter autant qu'à se socialiser.

Mais les axes pédagogiques qui serviront notamment à l'actualisation et l'écriture des projets de service à venir, abordés d'ores et déjà en réunions pédagogiques, relèvent de toutes les actions à caractère ludique, non moins éducatives et pédagogiques.

Une déclinaison plus basse de l'ensemble des séjours et transferts organisés par la Maison de l'Enfance ou en partenariat avec de nombreux organismes (CEJAM, Les enfants de Franckie, Claj, etc...)

En interne, ce sont différentes activités qui sont régulièrement organisées telles que les ateliers cuisine (une fois par semaine), ateliers de peinture, de jardinage et toutes les activités sportives sur nos nouveaux terrains de sport inaugurés en octobre 2016 par l'association Children and Future.

Autant d'activités permettant l'apprentissage du « vivre ensemble », du « faire ensemble », favorisant la relation et la connaissance de l'autre autant que du respect et de la tolérance des différences de chacun.

Une pédagogie visant à l'appropriation des lieux de vie : durant le réaménagement des chambres et des lieux de vie, une participation active des enfants à la personnalisation de leur chambre permet sans nul doute leur incarnation et un investissement à la hauteur de ce que l'on peut attendre.

Une chambre a ainsi été entièrement décorée dans l'inspiration de « La guerre des étoiles », une autre est en passe de représenter l'univers du footballeur « Cristiano Ronaldo », une autre a été décorée avec l'univers des « Minions » et des « Simpsons ».



3-4 – Prise en charge psychologique

En 2016, le suivi psychologique est exercé par 1 psychologue à mi-temps auprès des 2 groupes d'enfants de l'internat et de leurs familles.

➡ Les entretiens cliniques avec les enfants

Lorsqu'il est placé en internat il s'agit d'aider l'enfant à vivre le mieux possible la séparation de son milieu familial, comprendre cette mesure de protection et élaborer sur son vécu. Le psychologue propose à chaque enfant un espace individualisé qu'il investit seul ou accompagné de son éducateur.

Dans le cadre de la vie en internat, les enfants sont suivis en moyenne une fois par mois, par rapport à leur placement et aussi au sujet des événements importants les concernant : avant les entretiens familiaux, avant les audiences chez le juge, avant les points techniques avec la MSD. Les enfants inquiets ou réticents à cet échange sont rassurés lorsqu'il se passe en compagnie de l'éducateur (c'est le cas pour certains ados) et/ou dans le cadre de leur groupe.

Ponctuellement, en fonction des circonstances et des impératifs de la vie de l'enfant, le rythme des entretiens peut s'accélérer autant que nécessaire.

➡ Suivis thérapeutiques extérieurs en 2016

Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 8 suivis d'enfants en CMP et en cabinet libéral afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.

- 3 enfants sont accueillis en ITEP (externat et internat).
- 1 enfant a été hospitalisé brièvement à l'hôpital Lenval avant son départ.
- 1 demande de constitution de dossier MDPH a été organisée.

➡ Les entretiens familiaux systémiques

L'outil systémique permet de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familial et institutionnel et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant. Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et elle ne le place plus dans une position inconfortable, avoir à choisir entre l'institution et elle-même.

Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants.

➡ Objectifs en 2016

Notre objectif cette année fut de travailler sur la mobilisation des familles autour du travail avec l'enfant.

Sur l'internat 19 familles ont été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux. Quinze d'entre elles sont venues régulièrement et ont adhéré à cette forme de travail.

Trois familles sont venues de manière irrégulière, en fonction de leurs difficultés personnelles, et de l'évolution de leurs capacités parentales.

Et seulement une d'entre elles n'a pas pu être mobilisée pour les entretiens familiaux classiques, car une décision judiciaire ne lui permettait plus de voir sa fille en dehors des médiations.

Suite à l'évaluation externe réalisée courant 2014, nous avons entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes. Que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent qu'irrégulièrement, soit 8 familles. Ainsi, en mobilisant les ressources du service pour devenir facilitateur à chaque instant de la programmation de la rencontre avec ces familles en difficulté nous avons fortement augmenté leur participation aux entretiens familiaux.

Car en effet, le travail avec les familles dans le cas particulier des familles aux ressources parentales fortement défaillantes qui adhèrent difficilement aux propositions de travail institutionnel classique pour différentes raisons, nécessite quelques aménagements :

- Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées (environ 11 parents concernés cette année), leurs capacités relationnelles sont très problématiques.
- D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant (9 parents concernés).
- Enfin, des parents souffrent d'un handicap lourd, physique ou mental, entravant leur capacité de communication et sont placés dans un lieu de soin : maison de repos, hôpital... (1 parent concerné).

Le travail de préparation en amont par l'ensemble de l'équipe est alors essentiel afin de maintenir la mobilisation des parents dans la durée. C'est ainsi que 50 entretiens familiaux ont pu être réalisés.

Par ailleurs, la parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel afin de réaliser :

- Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques (5 entretiens).
- Les entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents. A savoir 14 entretiens.
- Les entretiens psychologiques réunissent enfant et parent sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

3-5 – Relations avec les familles et les partenaires

Avec les familles

La participation des familles se concrétise grâce aux entretiens familiaux réguliers et à leur participation aux projets individualisés des enfants.

La fête de fin d'année scolaire est organisée avec la participation des familles. Cette année 2016, de nombreuses familles ont participé aux jeux et aux ateliers proposés et animés par les enfants.

Avec les enfants

Le Conseil d'Etablissement Jeunes (CEJ) s'est réuni 2 fois sur l'année 2016 : le 17 mai et le 13 décembre.

Il est composé de 4 enfants élus (2 sur chaque groupe) représentant les usagers, le directeur pédagogique, le chef de service et un membre du Conseil d'Administration de la Fondation référent de l'établissement. Ces réunions font l'objet d'un compte rendu avec des réponses débattues et concertées, diffusé auprès des équipes et des représentants des jeunes.

Ces réunions permettent aux enfants de participer aux différents projets les concernant et de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement. C'est un véritable outil d'éducation à la citoyenneté au bénéfice des enfants.

Avec les partenaires

Avant, pendant, après l'admission :

- Référents ASE
- AEMO,
- CMP,
- RTPE
- AED, PAD, Lieu Ressource

Pendant le placement :

- Etablissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,
- Hôpitaux (Lenval essentiellement),
- Médecins psychiatres
- Correspondants et/ou entraîneurs clubs sportifs
- Centres de loisirs (Sivom, Claj...)



Liste non-exhaustive de nos partenaires

Etablissements scolaires partenaires de l'internat :

- Ecole Victor ASSO
- Ecole Denis DELAHAYE
- Ecole La Plana
- Ecole LEPELTIER
- Ecole Marcel PAGNOL
- VOSGELADE
- Collège La BOURGADE
- Collège de CONTES
- Mme GUARIGUE
- Mme CHAROU
- Mme CLO

Médical / Suivi psychologique :

- Hôpital de jour :
- Hôpital Lentral : Secteur Pédopsychiatrique / Equipe mobile
- Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur
- Etablissements spécialisés : Vosgelade pour 2 enfants
- ITEP
- SIPAD
- Les pompiers
- CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc
- Pédopsychiatre
- Médecin référent de la MET
- Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues, orthophoniste, gynécologue...
- SOS Médecins
- IME, CLISS, SEGPA,

Sécurité:

- Gendarmerie de La Trinité
- Police Nationale/Commissariats
- Brigade des mineurs

Activités sportives :

- BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile)
- Nice +,
- Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football
- CLSH Trinité, club de foot La Trinité
- Centres de Loisirs
- Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers Jeunes...
- Les piscines
- CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie
- Les Harleys du Cœur
- Association Children and Future
- Association Photon

3-6 – Scolarité

Groupe des 6-10 ans

- 1 en CE2
- 1 en ULIS
- 5 en CM1
- 1 en ITEP
- 1 en CM2

Groupe des 10-14 ans

- 2 en 6^{ème}
- 4 en 5^{ème}
- 2 en 4^{ème}
- 1 en ITEP

Le lien systématique et permanent avec les établissements scolaires est essentiel. Les ruptures avec l'école si l'on n'y prend pas garde se forment le plus souvent au plus jeune âge. Il s'agit tout à la fois de vérifier avec les professeurs et conseillers d'orientation les capacités des enfants à suivre un enseignement donné, et de réorienter lorsque l'on constate retards, déficience ou troubles nécessitant un établissement adapté.

Ainsi, nous avons cette année deux enfants poursuivant leur scolarité en ITEP, une en 5^{ème} SEGPA, un enfant en classe ULIS, et un enfant inscrit dans un cours privé (G.Sand).

Ceci sachant que les orientations en établissements dits « adaptés » prodiguant des soins thérapeutiques et un enseignement adapté, nécessitent la constitution de dossiers médicaux permettant des indications au titre de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ces indications, dans l'attente d'être examinées en commission, peuvent prendre plusieurs mois avant d'obtenir un accord précisant le degré de carence ou déficience, et ensuite trouver une place disponible dans l'établissement recherché.

A ce titre, les services du Lieu Ressource nous sont d'une grande aide dans le complément ou l'attente d'une scolarité adaptée à venir, évitant ce qu'il y a de plus dommageable : la rupture scolaire ou la marginalisation précoce du fait du vide occasionné.

3-7 – Les camps 2016 de la MET

Les 8 mini-camps sur l'année 2016, les 4 colonies de vacances et les 2 stages sportifs : des supports éducatifs précieux pour les équipes (Cf. Annexe 2)

- 8 mini-camps ont été organisés par les équipes éducatives de la Maison de l'Enfance (1 camp a également été organisé par le PAD ainsi qu'un autre pour la VMA)
- Cette année, nous avons fait un échange avec une MECS de Paris « Foyer Marie Becquet de Vienne de Paris ». Nous les avons accueillis du 1^{er} au 5 août et 7 jeunes de la Maison de l'Enfance ont été reçus à la MECS de Paris.
- **Durant les vacances de février :**
 - **7 enfants** ont participé à 1 mini-camp
 - **1 enfant** est parti en colonie de vacances.
- **Durant les vacances de Pâques :**
 - **16 enfants** ont participé à 2 mini-camps.
- **Durant les vacances d'été :**
 - **14 enfants** ont participé à 5 mini-camps (certains enfants ont participé à plusieurs camps).
 - **1 enfants** sont partis en colonie de vacances.
 - **3 enfants** ont participé à un stage sportif (football)
- **Durant les vacances de la Toussaint :**
 - **1 enfant** a participé à 2 colonies.



4 – L'ACTIVITE LA VILLA MARIE-ANGE

4-1 – Rappel de la création de la Villa Marie-Ange



En mars 2008, la Fondation ouvrait la Villa Marie-Ange.

Cet internat accueille neuf jeunes filles mineures, âgées de 14 à 18 ans.

Ce projet était l'aboutissement d'une réflexion de l'équipe de la Maison de l'Enfance face à un groupe de filles âgées de dix à dix-huit ans.

En effet, l'équipe éducative était confrontée à deux difficultés majeures :

- Un groupe vertical où l'âge des jeunes filles présentait des écarts importants. Ceci pouvait mettre à certains moments en difficulté, voire en « danger » les plus jeunes enfants ;
- A partir de quatorze ans, la situation géographique et l'organisation de la Maison de l'Enfance ne permettaient pas à l'équipe de proposer à ces jeunes filles un accompagnement plus spécifique sur le plan de l'autonomie et des apprentissages (cuisine et lingerie...).

C'est donc la volonté de la Fondation, avec le soutien du Conseil Départemental qui a permis l'ouverture de la Villa Marie-Ange, le 15 Mars 2008.

Depuis la création du sous-secteur adolescents, la Villa Marie-Ange dispose également de **6 lits en appartements** qui dépendent administrativement du CAE La Guitare.

4-2 – Présentation du foyer

L'année 2016 a été touchée par une vague de changement de professionnels où l'équipe éducative a été renouvelée dans son ensemble ; 1 départ à la retraite, 1 mutation à un poste de cadre, 4 salariés ont profité de la mobilité interne dans le secteur Enfance Familles (AED, PELICAN, Lieu ressources, PAD) pour sortir du travail d'internat. Cette nouvelle équipe a été accompagnée par la direction dans un processus de modification des pratiques éducatives et la formalisation de protocoles de travail repérables par tous.

Notre établissement – MECS, propose un accompagnement socio-éducatif, un temps d'accueil et de réadaptation, une période de transition entre la vie familiale et scolaire, en partenariat avec le secteur scolaire sur une période déterminée par un magistrat et un service social.

L'objectif de notre équipe est d'élaborer avec chaque jeune en lien avec sa famille un projet personnalisé préparant une future insertion socio-professionnelle durable.

Une villa avec neuf places pour les adolescentes à partir de 14 à 18 ans située au 13, chemin de l'Archet à Nice.

Notre espace est composé de huit chambres, dont une est double, une salle de rencontre systémique avec les familles, une salle de réunion, un bureau éducatif, un bureau chef de service, un bureau psychologue, une cuisine, une salle à manger-séjour, et un espace autour de la maison pour les activités d'été.

Pour information, deux appartements 2 pièces et deux studios composent le foyer appartement rattaché à la Guitare, pour un effectif de 6 places.

Notre équipe est composée de 7 éducateurs, une cheffe de service, une psychologue à temps partiel, un cuisinier qui intervient trois soirs par semaine et le reste de la semaine sur le CAE la GUITARE (jusqu'au mois de avril 2016), une maîtresse de maison à mi-temps et un homme d'entretien à mi-temps. La VMA s'attache à accueillir régulièrement des stagiaires en partenariat avec l'IESTS de Nice, l'IUT Menton et la Faculté de Nice. Un apprenti, de par son implication, fait également partie intégrante de l'équipe, soutenu dans sa progression par son maître d'apprentissage.

L'équipe éducative bénéficie d'un soutien de la Direction qui lui propose une analyse des pratiques. Elle se déroulait jusqu'à présent à l'extérieur. Depuis le mois de janvier 20, elle est animée par un nouvel intervenant sur la Villa Marie-Ange.

Le Directeur Pédagogique et la Cheffe de service co-animent des réunions pédagogiques qui ont lieu une fois tous les trois mois.

Le CPOM signé en 2015 a contraint l'équipe de la VMA à réduire son effectif d'un ETP d'éducateur à partir du mois de janvier 2016.



Rituel de départ d'une jeune fille



Repas convivial et partage - Journée pédagogique Chacun apporte sa spécialité

Le nouveau mobilier pour la salle commune



Le foyer propose une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant avec un apprentissage de l'autonomie important.

4-3 – Modalités d'admission

En ce qui concerne le protocole d'admission des jeunes à la VMA, l'option de deux rencontres dont une avec la psychologue, l'éducateur référent et la postulante au placement puis la jeune fille passe la soirée avec le groupe jusqu'à 21h.

Cette première rencontre permet l'élaboration d'un bilan psychologique dont l'intérêt est double : une évaluation du fonctionnement psychique de la jeune fille et une compréhension par l'équipe.

La deuxième rencontre se passe entre la cheffe de service, l'éducateur et la jeune fille, avec une nouvelle soirée dans le groupe (moment au cours duquel les règles sont abordées, expliquées et questionnées).

Par la suite la jeune fille rencontre la MSD et fait le point sur ses impressions, son souhait. Selon la décision de la jeune fille, les partenaires de la MSD prennent contact avec la cheffe de service qui convient d'une date pour l'admission.

Au moment de l'admission nous sollicitons la famille, la MSD et les services qui travaillent avec la famille et/ ou la jeune fille. Nous faisons un entretien systémique, afin de définir les attendus de chaque partenaire.

En 2016, concernant les 7 admissions sur l'internat, nous notons l'absence des familles au premier entretien d'admission pour 4 situations soit 70 % des entretiens programmés. Cette situation existe depuis l'année dernière.

Nous avons maintenu ces entretiens et nous avons admis ces jeunes malgré cette absence dans le souci de centrer nos interventions dans l'intérêt de l'adolescente. Toutefois, cela interroge sur l'implication des familles et la place du jeune préconisé pour le placement. Nous re-convoquons systématiquement les parents à venir nous rencontrer sur la VMA et nous les tenons informés systématiquement des activités éducatives, pédagogiques et de santé mises en place pour leur fille.

4-4 – Moyens et objectifs

Le travail s'organise de façon à fournir un cadre contenant, rassurant, souple-ferme, dans une écoute bienveillante.

Sur les situations présentées en 2016, la majorité des jeunes filles sont en décrochage scolaire massif et ce depuis l'entrée au collège. Nous essayons de les accompagner au mieux vers un retour dans les apprentissages scolaires (collège, lycée, CFA, classe relais, ITEP, mission locale, MLDS, stages dans la restauration, fleuriste, Avalis...).

Les difficultés spécifiques de ces jeunes filles nécessitent d'alterner la prise en charge de groupe et la prise en charge individuelle.

Dans cet objectif, nous proposons des activités éducatives, pédagogiques et ludiques.

Cette année certaines jeunes filles ont pu participer à la séance de projection du film « La Vague » sur la thématique « quand, comment, pourquoi peut-on basculer dans la radicalisation et les idées extrémistes ? » suivie d'une conférence à laquelle elles ont participé avec beaucoup d'implication. La participation à ces séances peut les sensibiliser d'avantage pour une meilleure gestion des situations à risques.

Un camp a eu lieu au printemps, durant 3 jours, dans le Var. Si les jeunes adolescentes sont en général particulièrement difficiles à mobiliser, elles ont adhéré à 100 % à ce projet.

Des soirées à thème ont été organisées à l'initiative d'une stagiaire et ont connu beaucoup de succès (soirée Bollywood, soirée fluo-part, soirée du Noël Vénitien). Les jeunes filles ont alors eu l'opportunité de s'immerger dans différents univers, réels, futuristes ou fantastiques par l'intermédiaire de décors, de repas et de costumes. La découverte, la convivialité et le partage sont les maîtres mots de ces soirées. Chaque jeune fille est libre d'apporter sa petite touche d'originalité.

Grâce au partenariat avec l'Association monégasque « Les enfants de Franckie », nos jeunes résidentes ont pu, durant l'été, pratiquer le jet-ski et la bouée tractée. Elles ont également bénéficié en lien grâce au partenariat avec la PJJ de sorties plongée, canyon et karting.

Lors de différentes randonnées au gré de saisons, les jeunes filles ont pu se dépasser, en marchant à la découverte des paysages de montagnes et des produits locaux. Elles ont pu également travailler sur l'imaginaire à travers une soirée Halloween organisée au plateau du Col de Vence.

Plusieurs ateliers bien-être ont permis aux adolescentes d'avoir un temps d'échange, de travailler sur l'hygiène, la beauté et la confiance en elle.

Sur l'internat, les repas ont été préparés par un cuisinier 3 soirs par semaine jusqu'au mois d'avril puis livrés par la société Régals et Saveur. Le reste de la semaine les repas ont été assurés par l'équipe éducative en lien avec les jeunes. A partir du mois de septembre la mise en place de la cuisine pédagogique a permis aux jeunes filles de cuisiner et/ou apprendre à cuisiner avec les éducateurs et faire découvrir leurs spécialités.

4-5 – Prise en charge psychologique

Notre rapport d'activité permet de faire part de notre travail, ainsi que la nouvelle dynamique mise en place : notre projet éducatif-psychologique permet d'évaluer la cohérence de l'action de chacun et son évolution vers un travail interdisciplinaire. Cet impératif justifie une organisation qui structure la circulation d'informations et d'élaborations collectives.

Le croisement des compétences fait partie intégrale de notre prise en charge. Les interventions pluridisciplinaires sont coordonnées, complémentaires, développées en fonction des évaluations réalisées et adaptées à la singularité de la jeune.

La prise en considération des problèmes de santé et l'accompagnement vers le soin psychologique et/ou physique est également un point important de notre prise en charge.

Notre approche systémique a pour objectif principal de favoriser l'épanouissement de la jeune fille et jeune majeure, sa qualité de vie, son autonomie et sa participation à la vie sociale. Chaque professionnel s'adapte au niveau de compréhension et de maturité de l'adolescente et à ses centres d'intérêts. Le support de communication le mieux adapté à l'adolescente sera mis en œuvre et pourra évoluer dans le temps.

L'accompagnement proposé par la VMA, est élaboré en fonction des compétences et des difficultés propres à chaque jeune tout en permettant d'encourager la réalisation de ses potentialités psycho-affectives, intellectuelles et sociales.

Dans le contexte de la VMA, la fonction de la psychologue est d'offrir aux jeunes filles et des jeunes femmes accueillies un lieu d'écoute, de soutien et d'orientation psychothérapeutique à travers des entretiens individuels, une réflexion pluridisciplinaire avec l'équipe éducative qui les accompagne dans leur placement.

Le travail psychologique vient renforcer le travail d'étayage et de contenance affective. Ce dispositif d'écoute a pour objectif de leur donner l'accès à un espace hors du temps, décalé de toutes les démarches du quotidien qui parfois viennent entraver leur capacité à penser afin de leur permettre de s'intéresser (à nouveau) à leur monde interne, leurs envies, leurs désirs, leurs sentiments, leurs rêves. Notre démarche est accompagnée d'une optimisation des possibilités d'expression de vie de chacune des jeunes. Cela suppose de les accompagner dans leur croissance, de permettre à chacune de trouver les moyens nécessaires au plein développement de son activité psychique et affective : de lui permettre aussi une insertion sociale dans le respect des valeurs définies par la société.

La façon d'être au monde de l'adolescente doit tendre à préserver son autonomie et son intégrité psychique et ce, en demeurant capable, non de se confondre avec le reste du groupe, mais de s'y intégrer au mieux, tout en gardant sa propre originalité.

Quoi faire de « LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE » ? Elle peut apparaître dans diverses circonstances de la vie. Parfois, souvent mal repérée et mal accompagnée, elle peut faire basculer l'individu dans une maladie somatique ou multiplier les difficultés et entraver l'inclusion sociale. Pour être perçue cela nécessite d'être attentif aux situations de risque : émotion, angoisse, précarité, agression, altération de l'image du corps. Une attention particulière doit être portée à la répétition, au manque de continuité, à la multiplication des troubles entraînant le décrochage scolaire et le décrochage par rapport à la conduite habituelle.

Le meilleur moyen de traiter cette souffrance psychique, consiste à pouvoir reconstruire l'histoire de vie de la jeune fille, avec sa famille. Si l'on peut reconstituer, avec elle, sa biographie la plus complète, cela permet d'espérer comprendre l'enchaînement des interactions et des événements qui l'ont marqués et l'ont prédisposée à cette souffrance psychique.

16 adolescentes ont été accompagnées par la psychologue pendant cette année de 2016. Chaque adolescente en rencontre, au moins une fois par semaine, et parfois il arrive qu'une deuxième rencontre soit proposée ou demandée par la jeune.

La psychologue participe aux réunions prévues pour le suivi des adolescentes, avec toujours le souci d'opérer de sa place et de sa fonction dans le dispositif : réunion d'équipe, réunion institutionnelle, point technique, rencontre avec le SIPAD, LENVAL, CMP, COLLEGE, LYCEE, MAISON DES ADOLESCENTS, THERAPEUTE EN LIBERAL.

Sur l'année 2016, la psychologue est intervenue dans :

- La construction des liens pour la formation d'une équipe
- L'élaboration clinique lors de la mise en place du projet individualisé de chaque adolescente
- Le travail systémique auprès des familles des usagers
- La mobilisation de la psychologue du secteur pour l'attentat du 14 juillet 2016
- Mise en place des ateliers créatifs : danse, musique, dessins,
- Sport : participation à la No finish line – Petites randonnées
- Soirées à thème.

Penser le placement

De nombreux troubles présentés par les jeunes sont d'origine plurifactorielle, pouvant entraîner des difficultés de communication, d'intégration sociale et une souffrance psychologique, d'où l'importance d'une approche systémique dans la pluridisciplinarité coordonnée. Réfléchir et élaborer ensemble sur les interactions entre la jeune et son environnement favorise une approche globale et dynamique du développement et du fonctionnement psychique de l'adolescente.

A ce jour, nous constatons que la concordance des facteurs internes et externes, l'évolution des besoins et les normes, nous amènent loin du placement traditionnel et cela nous pousse inexorablement vers une transformation de nos pratiques.

Nous observons que certains placements sont la plupart du temps mal vécus par nos adolescentes et leurs familles qui les ressentent comme une disqualification et une sanction.

Nous nous interrogeons sur les raisons de l'incompréhension fondamentale qui caractérisent la plupart des placements et qui en pervertissent l'objectif de volonté de protection et d'aide :

- Nécessité de renouveler l'accompagnement des jeunes en difficultés multiples.
- Critères multiples – ruptures nombreuses, violences, difficultés d'ordre psychologique.
- Contraintes et opportunités liées aux évolutions sociales et à l'inadaptation de la prise en charge traditionnelle.
- Réponse pluridisciplinaire et continuité de l'accompagnement.
- Solutions individuelles,
- Solutions bienveillantes.

Modalité d'intervention

L'équipe éducative et la psychologue interviennent auprès des adolescentes et des jeunes majeures ainsi qu'auprès de leur famille. Notre travail est basé sur les entretiens systémiques et l'importance de la place des familles.

Trois temps déterminent la démarche thérapeutique :

1) Évaluation et observation clinique

Avant l'admission du jeune, nous proposons deux rencontres pour qu'une évaluation (observations, recueil d'informations, bilan) soit faite. Nous pouvons aussi prendre contact avec les différents professionnels qui suivaient la jeune avant son admission à la VMA.

2) Détermination des objectifs et des moyens (stratégies et outils) en fonction des évaluations réalisées

Objectifs généraux (à moyen terme) :

- Le développement psycho-affectif, sa relation à autre et son rapport à l'environnement.
- Les compétences dans les champs de la communication, du développement psychomoteur.
- Les capacités dans le domaine cognitif.
- Veiller au bon développement somatique de la jeune accueillie.

3) Entretiens systémiques avec la famille et leur fille

- Offrir un endroit de parole et de contenance.
- Accueillir, prendre en compte et traiter les angoisses et la souffrance psychique qui perturbent le développement psycho-affectif.
- Soutenir l'émergence de l'identité et accompagner dans les interactions familiales et sociales.
- Favoriser l'accession au symbolique et à l'intégration des règles, en soutenant l'acceptation des processus de frustration qui en découlent.
- Prévenir et / ou limiter d'éventuels troubles instrumentaux pouvant contribuer aux difficultés d'apprentissage et d'intégration.
- Évaluer les compétences et les difficultés.
- Développer les capacités de communication et d'interaction sociale.
- Prévenir et accompagner dans le champ de la santé et de l'hygiène.
- Écouter les difficultés des familles et proposer un lieu d'accueil à leur souffrance ou à leurs soucis face à la parentalité, le placement, etc.

Le dispositif thérapeutique intègre un travail de guidance parentale et d'accompagnement, proposant plusieurs principes et types d'actions :

- Respecter la temporalité et l'intimité de la famille et de chacun de ses membres. Il s'agit d'entendre et de comprendre les demandes et besoins familiaux, afin d'instaurer des accompagnements pérennes, respectueux de l'intérêt de la jeune et des équilibres intrafamiliaux.
- Aider les parents à mieux appréhender les compétences et ressources de leur fille.
- Être attentif aux demandes et aux besoins d'appui et de soutien émanant des parents. Les troubles du comportement ont des répercussions sur tous les membres de la famille.
- Expliciter aux parents et à leur enfant les objectifs de l'intervention, et s'assurer de leur compréhension et de leur accord.
- Prendre en compte le savoir des parents sur leur fille.
- Répondre aux demandes de rendez-vous qu'ils peuvent solliciter avec les différents professionnels de l'équipe.

La jeune et sa famille sont impliquées dans l'élaboration du projet. Leurs avis et leurs demandes sont entendus et s'inscrivent dans l'élaboration du projet personnalisé.

Prises de contacts avec des professionnels institutionnels ou libéraux lors de l'admission d'une jeune s'il bénéficie d'un suivi.

Participation à des réunions externes et/ou collaboration avec : MSD, collèges, lycées, hospitalier - LENVAL, SIPAD, pédopsychiatre, les différents professionnels du complexe y participent en fonction des compétences à mobiliser et dans le respect de la confidentialité.

4-6 – Fugues des adolescentes

Les conduites de fugues et d'errance sont en quelque sorte une carapace. Les fugueuses et les errantes sont en effet confrontées à une forme de dépression qui ne s'exprime généralement pas sur le mode de la plainte.

La fugue est souvent entendue comme un acte et l'errance comme un mode d'être. La première est une façon surtout chez les moins de 15 ans, d'adresser un message à leurs parents, pour leur montrer qu'elles ont changé, qu'elles peuvent les provoquer et qu'elles refusent maintenant le placement.

Le passage de la fugue à l'errance est graduel. Les accidents et les violences rencontrés au cours des fugues peuvent amener à une sorte d'errance...

Fugue et la dépressivité : consiste en une tentative de marquer de la séparation, mais pas un détachement pour autant. Lorsqu'un parent ne répond pas présent aux signaux de détresse de l'enfant, il apparaît aux yeux de l'enfant comme tout puissant. La fugue constitue une tentative d'ébranler cette toute puissance. Cette confrontation des parents avec les professionnels de l'institution, les fait « déchoir » de leur horizon impitoyable, de la toute-puissance pour en faire des êtres humains « encombrés par cette progéniture ».

Une adolescente mal dans sa peau claque facilement la porte. S'enfuit une heure ou une semaine, il ne faut pas négliger ce comportement, reflet d'un malaise plus profond.

➡ L'acte de fugue

Il apparaît fondamental dans l'écoute que nous proposons de ne pas perdre de vue qu'une adolescente qui fugue est une jeune potentiellement en danger, qui doit avoir la possibilité de parler avec des personnes ressources pouvant lui apporter de l'aide et des conseils dans ce moment complexe empreint d'insécurité.

Sa fugue peut être entendue comme l'expression agie de la souffrance d'un mineur. Quand la capacité à donner du sens à son vécu et la capacité de se protéger sont entravées, la fugue peut intervenir comme protection pour la jeune fille.

C'est bien ce que nous retrouvons dans le discours des adolescentes : C'est ce qui pousse l'adolescente à agir, c'est un « non », face à l'insupportable d'une situation qu'elle doit affronter. En fuguant, la jeune fille se positionne alors activement face aux difficultés qui sont les siennes.

La fugue, comme mise en acte, est souvent une étape nécessaire à la mise en œuvre d'une élaboration apaisante. Cet acte permet bien souvent à la jeune de commencer à parler de ce qui ne va pas et de demander de l'aide.

➡ Jeunes VMA en fugue

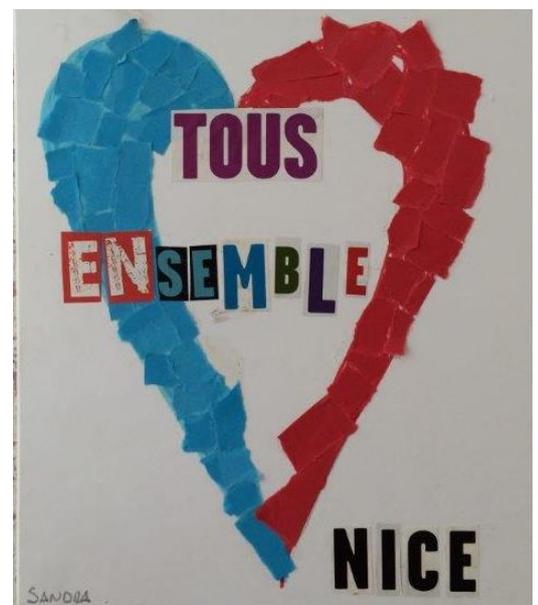
- Les parents ont des problèmes d'addiction,
- Pathologie mentale des parents,
- Déscolarisation,
- Mauvaises fréquentations,
- Relations amoureuses difficiles,
- Relations virtuelles nuisibles,
- Fragilité psychologique.

Nous constatons que l'accompagnement de ces jeunes ne se réduit pas à l'hébergement. L'équipe jongle avec les aléas d'un parcours erratique.

Difficile de stopper le processus de fugue quand il est enclenché. Notre société a bien du mal à donner de l'espoir aux jeunes. La vie n'est pas simple pour les adolescentes. Elles vivent sur des terrains fragilisés qui génèrent du désespoir. Certaines préfèrent ne pas affronter le réel.

4-7 – L'attentat du 14 juillet 2016

Les jeunes filles placées au foyer VMA se retrouvaient au McDonald's sur la Promenade des Anglais, quatre filles et deux adultes. Cela a énormément perturbé nos jeunes filles et nous avons mis en place plusieurs moments d'expression libre à travers le dessin, la peinture, la parole, la danse, et de nombreux échanges durant lesquels la peur, le chagrin, le sentiment d'insécurité ont pu être abordés. Ces jeunes filles ont vécu un moment d'une intensité émotionnelle très forte et traumatisante. Une quantité infinie de questionnements sur le terrorisme et l'injustice dans le monde s'en est suivie à laquelle notre « cellule de crise » s'est efforcée d'apporter des réponses rassurantes.



4-8 – Actes de violences

Suite à la découverte de cannabis dans une chambre de la Villa Marie-Ange et de la confiscation de ce produit, nous avons été frappés par une réponse violente traduite par le passage à l'acte de trois jeunes filles qui se sont attaquées aux voitures des membres de notre équipe, et celle du foyer (crever les pneus, rayer la peinture et jets de pierres sur la VMA).

La violence est un mode d'expression dirigé contre elles-mêmes (scarification) ou contre les autres (vandalisme). C'est la réponse que les adolescentes ont trouvé face au « vide intérieur », à la dépression et à une très mauvaise estime de soi.

Les violences physiques infligées à soi-même, sont par nature visibles, spectaculaires et peuvent constituer un signe d'alerte à ne surtout pas négliger. Les jeunes filles reconnaissent se faire mal « volontairement » et peuvent définir cela comme un « mode d'expression » de leur mal-être.

Les scarifications permettent de se libérer d'une tension intérieure, d'un sentiment d'enfermement et, paradoxalement, d'obtenir un soulagement, une sensation d'apaisement plus fort que la douleur. « Se faire mal soulage »...

4-9 – Relations avec les familles et les partenaires

➡ Travail avec les familles

Nous convoquons la famille de la jeune fille pour la première fois au moment de l'admission, cependant nous avons pu constater cette année à quel point il était devenu difficile de mobiliser les familles. Si la famille est présente, elle peut faire alors connaissance avec une partie de l'équipe et nous expliquer la raison du placement.

En cas d'absence de la famille, nous lui proposons des rencontres régulièrement jusqu'à sa mobilisation qui peut prendre parfois plusieurs mois.

Cet entretien d'admission est important parce qu'il donne un aperçu du parcours de la famille et de la jeune fille.

Durant cette année, nous avons fait 35 entretiens systémiques. Nous avons eu des moments forts, très constructifs dans ce partenariat avec les familles.

Nous mettons en place un soutien et un étayage parental. Nous avons pu orienter, accompagner certaines familles dans d'autres services : addictologie, thérapie familiale, thérapie individuelle pour certaines mères.

➡ Les relations avec les partenaires

Avant, pendant, après l'admission :

Les premiers partenaires sont la plupart du temps les référents des MSD, AED, AEMO, le PAD, le Lieu Ressources, l'ADS, ALC, le CMP, et parfois le RTPE

Pendant le placement :

Nous sommes en contact quasi permanent avec les services suivants: MLDS, Mission Locale, Collège, lycée, MSD, AED, AEMO, ALC, les employeurs qui acceptent nos jeunes en stage, le SIPAD, LENVAL (pédopsychiatrie), Maison des Adolescentes, Carrefour Santé

L'articulation avec les divers services a été très importante durant cette année. De nombreuses rencontres ont eu lieu afin de réfléchir sur le parcours et le projet scolaire et professionnel des jeunes filles et pour l'année 2017, nous réfléchissons à un travail en réseau avec l'équipe de rue.

Nous avons eu 2 hospitalisations au SIPAD soit 3 de moins que l'année passée.

Il est à noter que cette année, une adolescente a fréquenté à temps complet le CPJA (Hôpital de jour) jusqu'au mois de juillet et nous avons pu obtenir un ITEP pour la rentrée 2016/2017.

Les sorties

Durant l'année 2016, nous avons eu le départ de 8 adolescentes, dont 4 sur l'internat et 4 sur les appartements.

- 2 jeunes filles sont retournées en famille
- 1 jeune fille majeure a été orientée en MDPH sur Isatis
- 1 jeune fille a été orientée sur les appartements de la VMA
- 2 jeunes filles travaillent et sont totalement autonomes
- 2 jeunes filles sont en apprentissage et l'une d'entre elle a été orientée sur un FJT.

L'équipe de la Villa Marie-Ange garde contact, dans la mesure du possible, avec les jeunes filles qui ont quitté l'établissement.

Scolarité

Les cursus scolaire référents à l'internat :

- 1 en SEDOP et AVALIS
- 1 en MLDS puis Mission Locale
- 1 en collège classe de 3^{ème} puis stage suite à un décrochage, 2 en 3^{ème} avec passage du brevet
- 1 en lycée, 1^{ère} ASSP 2
- 1 en Lieu Ressource
- 1 classe de terminale CAP ATMC
- 1 en école privée (Starzick)

Les jeunes filles présentées sur l'internat arrivent majoritairement sans scolarité et ce depuis l'âge de 11 ans (entrée au collège). Tout le travail consiste alors à remobiliser ces jeunes pour leur permettre de construire un avenir meilleur.

Le cursus scolaire au Foyer appartement :

- 1 en apprentissage restauration
- 1 en apprentissage fleuriste
- 1 remise à niveau à la Clé (MDPH)
- 1 en terminale L

4-10 – Exemple d'un parcours singulier à la VMA

➡ Historique

M est née en 1995 dans une famille ne pouvant pas ni lui prodiguer les soins, ni lui donner l'affection dont elle avait besoin. La mère était très fragile psychologiquement et avait suivi plusieurs cures de désintoxication. Face à ce nouveau-né, Madame V est restée figée, ne sachant pas comment s'en occuper. Le couple parental traversait de grandes difficultés : le père n'était pas en règle sur le territoire et a été incarcéré pour violence conjugale puis expulsé de France. De son côté, la mère connaît une psychose post-partum, s'isole, perd son travail, connaît des soucis de logement allant jusqu'à l'expulsion. M a déclenché un sentiment de peur et d'impuissance auprès de sa mère. M commence donc sa vie dans un climat d'insécurité, d'abandon, et de rejet.

La situation de M est repérée et signalée ce qui a entraîné un placement en pouponnière puis dans une famille d'accueil. M se heurte à des grandes difficultés d'apprentissage mais partage les moments conviviaux d'une famille. M rentre dans la préadolescence et l'assistante familiale repère des comportements qui s'approchent des symptômes « psychotiques, bizarroïdes », telles croyances étranges ou fausses, hallucination envahissante, des mouvements agressifs, des phases dépressives. La rupture avec le placement en famille d'accueil devient inéluctable. Le sentiment d'abandon est réactivé et cela devient insupportable. M a deux sœurs mais chaque enfant de la fratrie a fait son parcours sans vraiment parvenir à partager des moments en commun.

C'est dans ce contexte que M est placée à la MECS de la MET, le 26 juin 2009, à l'âge de 13 ans. Dans un premier temps, M rejette le placement ce qui ne facilite pas le contact avec cette jeune. M a rapidement montré un comportement impulsif, archaïque, violent, virulent avec des troubles de l'humeur. M souffre alors de l'absence de son père et de sa mère et de la famille d'accueil. Cela se traduit par un manque de confiance, des doutes et de la méfiance qui vont générer ou entretenir soit des relations à base d'appropriation et de possessivité soit des relations de type persécuté-persécutant. Un certain nombre de jeunes éducatrices vont se retrouver en difficulté puisque M attend une relation exclusive et essaie maladroitement de les séduire avec l'exigence d'être aimée.

Progressivement, M accepte la vie au foyer et sera scolarisée pour l'année 2009-2010 en 4^{ème} SEGPA au collège Maurice Jaubert à l'Ariane. Les moments de calme et les participations à la vie en collectivité sont entrecoupés de bouffée délirante, d'hospitalisations successives à l'Hôpital LENVAL. Les quelques rencontres qui ont pu être mises en place par la MET et la MSD avec la famille, se sont souvent soldées par des disputes, des ruptures et par la disparition temporaire de la mère sur des temps très longs.

La prise en charge devenant trop compliquée sur la MET, et aucune orientation dans le milieu adapté n'ayant pu aboutir, M est orientée sur la VMA le 26 mai 2010. A l'audience, M. obtient l'autorisation du magistrat pour reprendre des contacts téléphoniques avec son père.

Depuis son arrivée à la VMA, M s'apaise un peu. Elle participe à des activités (natation, course à pied, surf,...) apprécie la possibilité de partager des choses avec un groupe d'adolescentes et d'apprendre à confectionner des repas. Elle a encore un comportement enfantin qui lui vaut des remarques compliquées à gérer. La présence de l'adulte doit être forte. A l'adolescence, M s'inscrit dans des conduites à risque (alcool, cannabis, sexualité débridée) mais reconnaît maintenant sa pathologie au travers de ses angoisses. Elle accepte progressivement le suivi et les orientations MDPH mais est encore envahie par des hallucinations, un sentiment de persécution et des phobies diverses. Un travail au quotidien est mené pour des problèmes d'incurie. Des visites régulières chez les différents médecins sont nécessaires notamment au moment des crises (casse, menaces) et de décompensation.

A la majorité, se pose bien évidemment la question du maintien de M dans notre structure pourtant, le 15 novembre 2013, M signe son premier contrat jeune majeure qui sera renouvelé tous les six mois jusqu'à ses 21ans. La responsable Territoriale de la MSD n'a jamais lâché la jeune, a saisi la complexité de la situation a pris en compte la difficulté de cette personne accompagnée. Elle comprend que la VMA puis l'ITEP sont devenus les seuls points de repère et d'ancrage affectif pour M et nous demande de ne pas la lâcher. M de son côté veut rester placée à la VMA.

Toutefois, la vie au foyer est devenue compliquée, nous avons eu du mal à gérer les crises de M et il était important de pouvoir maintenir la sécurité des résidents et du personnel. Donc, seul le projet de passage dans un appartement devient envisageable et malgré nos réticences nous avons inventé une prise en charge de type « appartement thérapeutique ». Un projet de suivi particulier a été mis en place afin de garantir une stabilisation de la santé mentale à travers le traitement prescrit par le médecin de l'ITEP et la thérapie mise en place avec le psychiatre. Tout un suivi éducatif pour sécuriser M dont un accompagnement renforcé pour faire les courses et les repas, une présence très régulière à l'appartement et des appels tous les soirs pour la sécuriser associé à un partenariat très important avec notre médecin généraliste référent.

En 2015, M est accompagnée à une rencontre décisive avec le juge de tutelle : celui-ci a expliqué à M la mise en place de l'AAH et d'un service pour gérer cette prestation, ce qui a apaisé la jeune femme. Mais dans les faits, l'organisme de tutelle a mis beaucoup de temps à se mettre en place aussi l'éducatrice référente et la Cheffe de Service imaginent un outil pour aider la jeune à gérer son argent et permettre toute lisibilité sur les opérations effectuées. L'organisme de tutelle qui sera mandaté beaucoup plus tard, nous avoue qu'il n'aurait pas fait mieux et nous demande de continuer ce système rassurant pour M tout en étant à leur côté.

Nous avons continué le suivi de cette jeune femme dans l'attente d'un projet spécialisé dans l'arrière-pays, sur un site accueillant des personnes souffrant de troubles psychiques, avec la possibilité de travailler en ESAT. Pendant deux ans, M est allée passer toutes les vacances scolaires là-bas, avec l'objectif d'intégrer l'établissement définitivement. Après maints essais et rebondissements ce projet a enfin pu se réaliser au mois de septembre 2016.

Une belle fête de départ est organisée à la VMA le 31 août 2016 avec un repas convivial et son gâteau préféré en compagnie des résidents et de l'équipe. Ce moment a été particulièrement touchant, puisque M a fait un discours, où elle nous a rappelé son arrivée au foyer à l'âge de 13 ans, retraçant son parcours, ses difficultés et le fait que nous avons tenu bon en continuant sa prise en charge pendant plus de sept années.

Nous avons réussi à ne pas l'abandonner, ce qui n'a pas toujours été simple, et elle nous a dit : « Merci, vraiment merci, parce que vous étiez là tout au long de mon placement ». Des sourires et beaucoup d'émotion M était très heureuse.

Le lendemain, son éducatrice référente la accompagner sur ISATIS.



Conclusion

Nous avons atteint la plupart des objectifs du projet de M. A ce jour, nous pouvons dire que M est capable de prendre en charge son traitement, son comportement est apaisé, nous pouvons parler de la continuité de la prise en charge en partenariat avec les organismes dépendant de la MDPH, de son besoin d'être accompagnée dans un lieu de vie, de continuer son projet pour avoir un emploi protégé après une formation dans la restauration. A la fin du placement, M organisait ses courses d'une façon remarquable, gérait son linge, l'appartement était plus propre et elle prenait plus soin d'elle.

Dans la relation avec sa mère, M est arrivée à se protéger, à travailler son avidité affective et pouvoir comprendre, accepter que sa mère ne puisse pas lui donner plus d'affection. Petit à petit, M s'est fait une raison pour rester suffisamment éloignée de sa mère. Par rapport au projet de rencontre avec son père en Tunisie, M n'a jamais pu être prête et le risque de décompensation était trop important.

➡ Analyse

La trajectoire de vie psychique de M a été traumatique et cela a généré un trouble de l'attachement très important, compliquant ainsi la relation de la petite fille avec autrui.

Nous étions parfois mal à l'aise pour ne pas outrepasser le cadre de nos missions qui relevaient dans le cas présent plus du soin que de l'éducatif, mais il convient de penser que nous ne pouvions pas humainement lâcher cette jeune qui comptait sur notre soutien. Plusieurs personnes ont contribué à faire aboutir l'orientation spécialisée de cette jeune adulte en passant par l'ensemble de l'équipe éducative de la Villa Marie-Ange avec le soutien de la direction de La Fondation de Nice, le personnel de l'ITEP et la Responsable Territoriale de la MSD représentante du Conseil Départemental.

➡ Suivi psychologique de M

- CATTP Antibes, groupe thérapeutique entre 2003 et 2005, thérapie individuelle demandée par le SAFT au vu des carences affectives (immaturité) et socio-éducatives graves (problème de repères).
- CMP de l'ARIANE avec le pédopsychiatre, thérapie mise en place en janvier 2010 : éléments dépressifs, hospitalisation de 5 jours à LENVAL à la cellule suicide, traitement, puis des consultations avec le Dr. G.
- Septembre 2012 arrêt de la prise en charge au CMP de l'ARIANE.
- Le 05 novembre 2012 suivi psychothérapeutique en libéral, face aux crises d'angoisses, difficulté à ajuster le traitement, l'hospitalisation a été travaillée avec la jeune,
- SIPAD du 01 au 15 juillet 2013, à partir de ce moment, injection à effet retard tous les 15 jours.
- Suivi dans le cadre de l'ITEP avec réajustement régulièrement du traitement.

➡ Quelques dates

2010-2011 : 3^{ème} SEGPA au collège Frédérique Mistral
2011(Sept-Nov) : inscrite au lycée Escoffier CAP maintenance hygiène des locaux
2011 (Nov) : inscription au SAISP avec 2 essais de 3 jours. Cette orientation n'a pas pu aboutir
03/09/2012 : rentrée à l'ITEP de la GAUDE après 2 périodes de stage
2013 : M a réussi son CFG à la Gaude,
2014 : l'ITEP de la Gaude travaille avec nous le projet pour la mise sous tutelle
2015 : le juge des tutelles a reçu M pour lui expliquer la mesure qui allait se mettre en place
2015 (été) : M séjourne pendant les vacances à ISATIS, projet qui s'établit peu à peu avec M
2016 : encore de moments de vacances à ISATIS

Septembre 2016 : M intègre ISATIS

➡ Les objectifs au cours du placement :

- Apprendre à M à développer la confiance en elle,
- Aider la jeune fille à construire des stratégies à travers ses potentialités pour rentrer en relation avec l'autre,
- Accompagner M à exprimer et à expliquer ce qu'elle ressent,
- Développer ses capacités à se repérer dans l'espace et à utiliser des transports en commun,

- Développer son autonomie dans la vie quotidienne (chambre, lessive, vêtue....),
- Permettre à M de s'investir dans une activité extra-scolaire.
- Travailler son hygiène personnelle,
- Accompagner M dans une démarche de rapprochement avec son père autorisée par le juge,
- Aider la jeune fille à accepter la reconnaissance du handicap et permettre le passage en ITEP, même avec le refus de l'internat,
- Organiser un séjour de surf à Courchevel, son rêve se réalisera au mois de mars 2012 !
- L'aider à se projeter, anticiper,
- Aider M à accepter d'être suivie et accompagnée sa vie durant : elle aura toujours besoin d'un tutorat,
- Soutenir et accompagner la jeune pendant sa visite à l'ESAT, prévue durant le 1^{er} trimestre de 2014, pendant son stage de 15 jours.
- Accompagner M dans le projet de sa mise en tutelle.
- Promouvoir des rencontres médiatisés entre ses sœurs
- Mettre en place des entretiens systémiques avec la mère (très rares et difficiles)
- Renouer le contact entre M et sa mère au travers de sorties.
- Médiatiser la communication avec le père de M en présence d'un éducateur (appels téléphoniques).

5 – L'ACTIVITE DU PLACEMENT A DOMICILE

5-1 – Quelques statistiques du PAD en 2016

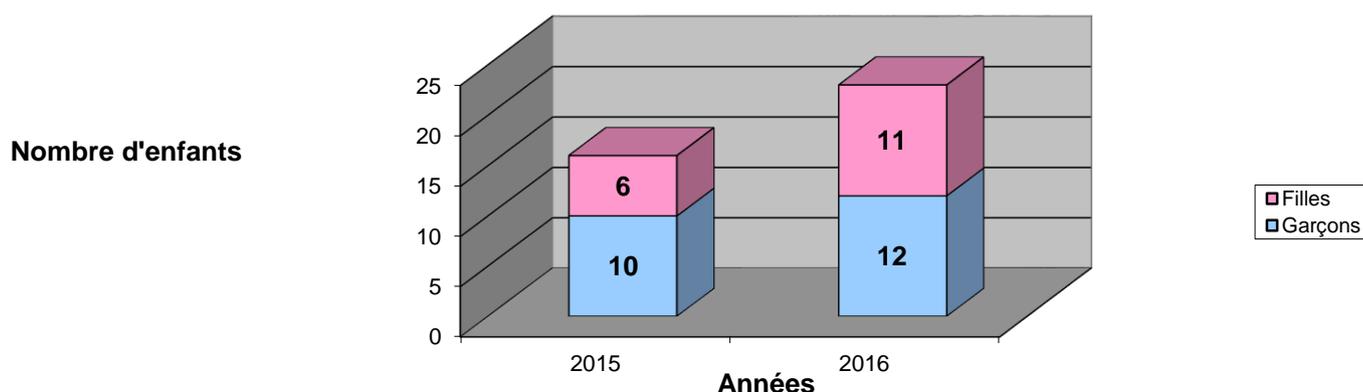
5 987 journées au sein du Placement à Domicile contre 3200 journées en 2015, soit quasiment le double entre 2015 et 2016. Ce constat est tout à fait normal car nous sommes passés de 6 mois d'exercice à une année complète.

Le service du PAD a démarré avec 7 situations issues de l'ancien service SAMN.

Les 23 enfants suivis en 2016 se répartissaient de la manière suivante :

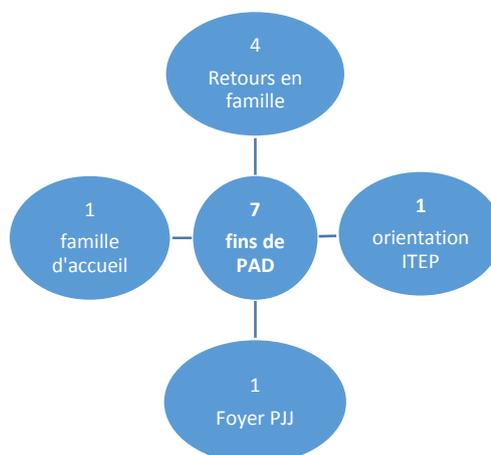
12 garçons et 11 filles, âgés de 5 ½ ans à 14 ½ ans¹

ENFANTS SUIVIS AU SEIN DU PAD 01/07/2015 AU 31/12/2016



Au cours de l'année 2016, 7 enfants ont quitté le service du PAD, comme suit :

- 1 fratrie : 2 garçons 1 fille (de 10, 12 et 14 ans), ce départ a été accompagné d'une mesure d'AEMO
- 1 fille de 14 ½ ans : fin de mesure sans accompagnement, refus de collaboration. Retour en famille
- 1 garçon orienté en internat de semaine en ITEP, et en famille pendant les vacances sans accompagnement
- 1 garçon : mis en place une mesure PJJ à la majorité
- 1 fille de 9 ½ ans : transformation d'un Accueil Provisoire PAD en placement judiciaire en famille d'accueil



¹ Cf annexe 2 « Mouvement des enfants accueillis au PAD en 2016 »

5-2 – Les replis et les camps du PAD en 2016

➡ Les replis

Durant l'année 2016, 6 enfants au total ont bénéficié du Repli sur l'internat de la Maison de l'Enfance de la Trinité.

Il faut rappeler que le « Repli » d'un enfant du PAD est un accueil à court terme, c'est une période de rupture entre l'enfant et sa famille. C'est un espace de médiation qui sert de relais et qui doit permettre un retour de l'enfant sur son lieu de vie ou d'envisager avec le service gardien une réorientation.

Lorsque la décision de « Repli » est prise, le PAD organise rapidement l'accueil de l'enfant sur les groupes d'enfant de la MET.

Enfin, rappelons que la durée peut être de quelques jours à plusieurs semaines. Les éducateurs du PAD interviennent auprès des éducateurs de l'internat pour organiser le suivi éducatif de l'enfant.

MOIS	NOMBRES DE JOURS DE REPLI	NOMBRES D'ENFANTS CONCERNES
JANVIER	3	1
FEVRIER	6	1
MARS	2	1
AVRIL	0	0
MAI	0	0
JUIN	4 (<i>participation camp</i>)	1
JUILLET	6	1
AOUT	0	0
SEPTEMBRE	0	0
OCTOBRE	0	0
NOVEMBRE	0	0
DECEMBRE	36	2
TOTAL	57	6

On constate qu'il y a eu peu de replis sur l'année 2016. Les situations de « crise » qui auraient pu nécessiter un repli ont pu être désamorçées du fait de la mise en place d'entretiens familiaux qui ont permis aux différents membres de la famille de s'exprimer sur leurs difficultés et de ne pas acter une séparation.

Le repli de décembre concernait essentiellement 1 enfant pour lequel le rejet familial était conséquent. La mesure de PAD s'est terminée début 2017 avec le placement du jeune garçon en foyer de l'enfance.

➔ Les camps

8 enfants du PAD ont bénéficié de séjours en colonie de vacances ou en mini transfert avec les éducateurs de la Maison de l'Enfance durant l'année 2016, répartition ci-dessous :

VACANCES	COLONIE/CAMP MET	NOMBRES D'ENFANTS CONCERNES	NOMBRES DE JOURS
HIVER	CAMP PAD	6	2
PAQUES	COLONIES	2	8
MAI	CAMP PAD	5	3
JUIN/ETE	CAMP MET	1	4
	COLONIES	1	8
	COLONIES	1	8
	COLONIES	3	11
TOUSSAINT	COLONIES	1	8
	COLONIES	1	8

Rappelons que conformément au référentiel établis par les services du Conseil Départemental, ces mini-transferts, organisés par le service du PAD, visent à observer « le comportement de l'enfant en dehors de son milieu familial ».

5-3 – Les activités de l'équipe du PAD en 2016

Les entretiens familiaux sont animés par la psychologue du service. Ils réunissent les familles (parents, enfants), l'éducateur référent de la mesure et en fonction des besoins l'équipe répondante de la MSD.

Les entretiens individuels sont des entretiens menés par la psychologue avec l'enfant concerné par la mesure et éventuellement son éducateur référent.

Entretiens individuels	Entretiens familiaux	Visites à Domicile	Rencontres partenariales	Activités collectives	Activités individuelles
29	33	394	175	72	55

Il est à noter que l'équipe du PAD a mis en place un partenariat conséquent avec l'équipe du Lieu Ressource. Les enfants peuvent être accueillis dans le cadre de temps d'exclusions scolaires et sur des temps d'activités le mercredi, et lors des vacances scolaires.

En 2016, il y eu 65 accueils d'enfants accompagnés par PAD sur le Lieu Ressources.

6 – L'ACTIVITE DU LIEU RESSOURCE

Dans le cadre du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) 2015-2017 entre le Conseil Départemental et la Fondation de Nice PSP-Actes, il a été décidé de la création d'un Lieu Ressource afin de diversifier l'offre d'accueil sur la Maison de l'Enfance de La Trinité.

Par l'arrêté du 03 janvier 2017 portant le renouvellement d'autorisation de la MET en « Hébergement Enfance Trinité » pour 15 ans, le Lieu Ressource est donc habilité à accueillir 6 jeunes âgés de 6 à 18 ans, en situation de rupture ou de décrochage scolaire.

6-1 – Présentation du Lieu Ressource

Le Lieu Ressource accueille des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans. Afin de répondre aux besoins de chaque usager, cet accueil est modulable. Il se déroule pour certains sur des temps de vacances et des mercredis ; pour d'autres sur des plages de scolarité en journée.

Les interventions auprès des usagers se répartissent entre activités éducatives et pédagogiques. Le Lieu Ressource se pense comme un espace d'accueil qui offre des temps individuels et collectifs d'expression, de créativité, de « remotivation » scolaire et de socialisation.

L'idée est de donner l'envie aux enfants et adolescents de venir dans un lieu accueillant qui leur donne la possibilité de réaliser des actions positives selon leur rythme et leur niveau.

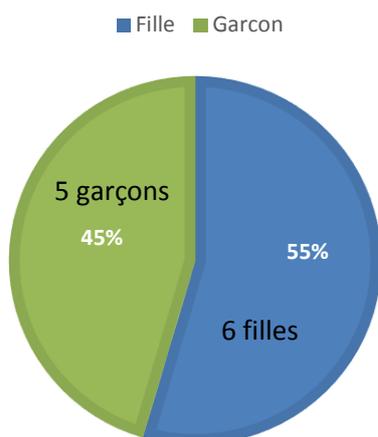
La dimension artistique reste un contenu essentiel de la pédagogie du Lieu Ressource. Comme au Lycée Galilée, nous pensons que les arts sont indispensables aux enfants les plus démunis culturellement et qui sont accueillis dans nos établissements. C'est la raison pour laquelle nous faisons des sorties régulières dans les musées et bibliothèques.

6-2 – Fréquentation du Lieu Ressource

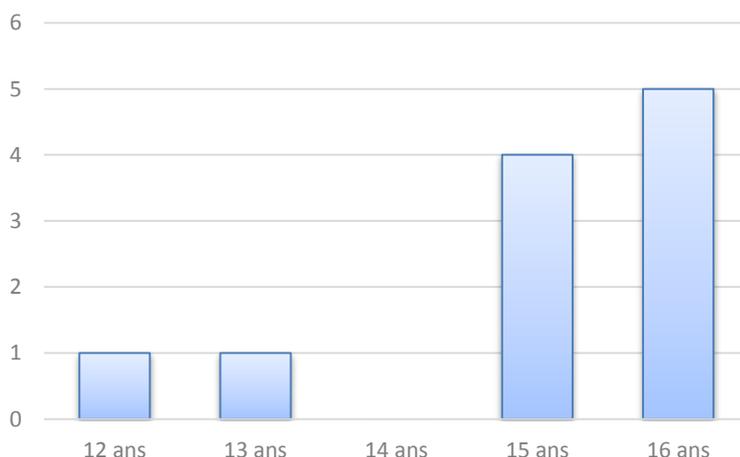
➡ Période scolaire

- Nombre de jeunes accueillis déscolarisés depuis juin 2016 : 11 répartis de la manière suivante

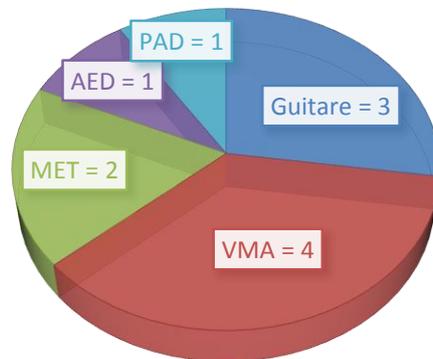
RÉPARTITION PAR SEXE



RÉPARTITION PAR AGE

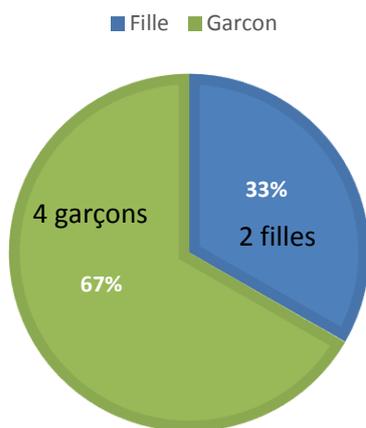


REPARTITION PAR SERVICE DU SECTEUR 3

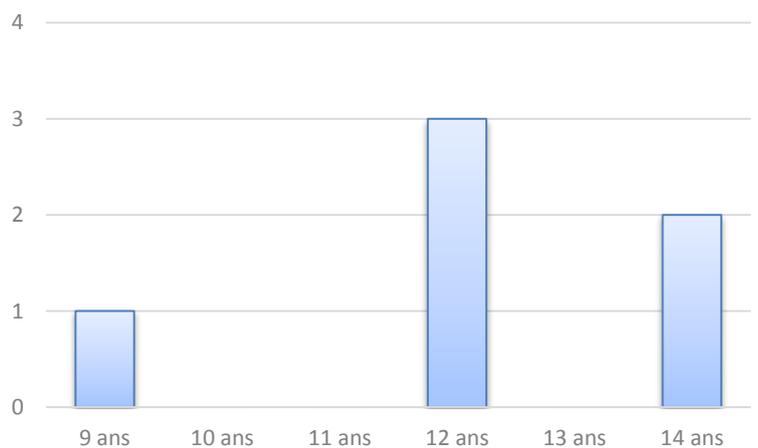


- Nombre de jeunes en situation de décrochage : 6 répartis de la manière suivante

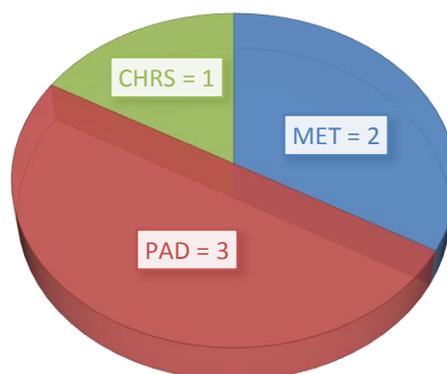
REPARTITION PAR SEXE



RÉPARTITION PAR AGE



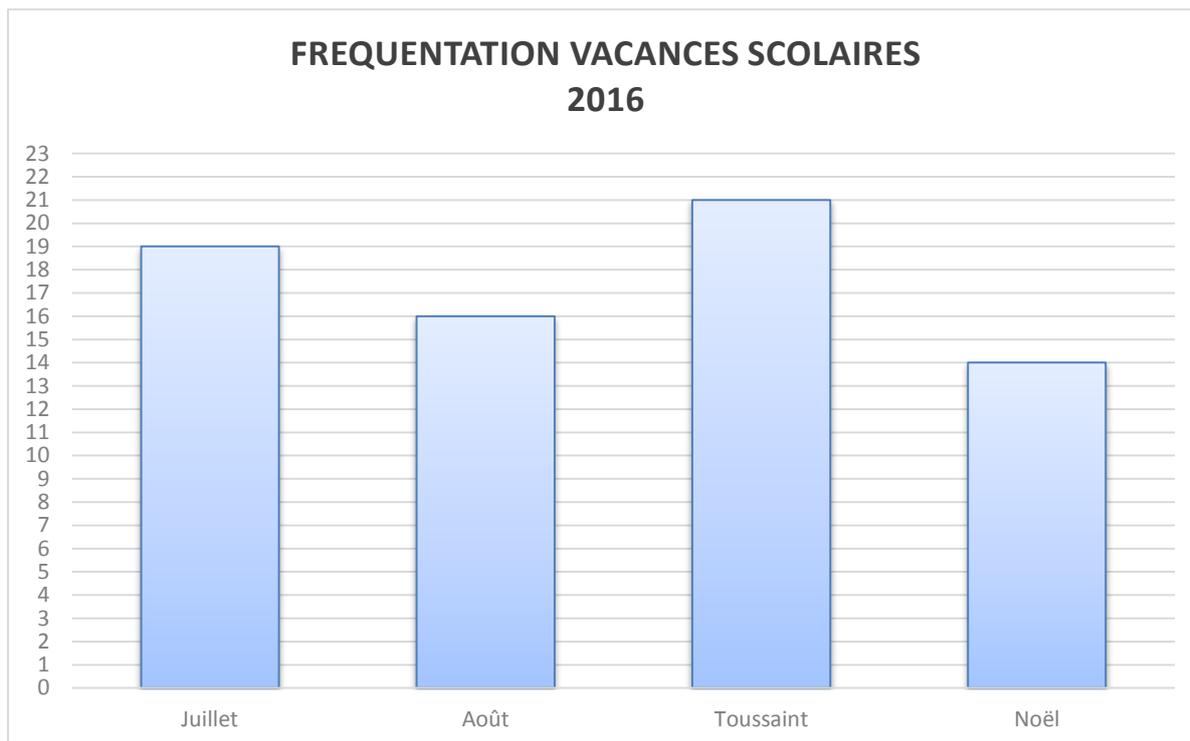
REPARTITION PAR SERVICE DU SECTEUR 3 ET AUTRES





Période de congés scolaires

- Nombre de jeunes accueillis pendant les vacances scolaires



- Détails par période (congés scolaires)

Période	Février	Avril	Juillet	Aout	Toussaint	Noël
Filles	7	5	12	9	10	7
Garçons	4	9	7	7	11	7
Provenance service	PAD = 4 MET = 2 VMA = 3 Guitare = 2	CHRS = 1 MET = 6 VMA = 1 Guitare = 6	PAD = 4 MET = 8 VMA = 5 Guitare = 2	PAD = 6 MET = 6 VMA = 2 Guitare = 2	PAD = 6 MET = 10 AED = 5	PAD = 6 MET = 6 VMA = 2 Guitare = 2
TOTAL	11	14	19	16	21	14

Nous avons constaté que les demandes sur les périodes de vacances sont différentes que sur les temps scolaires.

Les jeunes des internats présents au Lieu Ressource viennent peu sur ces temps de vacances, qu'ils partagent avec les autres adolescents ou leur famille.

Nous mettons en place davantage d'activités de groupe correspondant mieux au service tel que l'AED et le PAD. Ce sont des jeunes qui peuvent bénéficier de certaines activités ponctuelles mais tout autant enrichissantes.

6-3 – Analyse du Lieu Ressource

On peut observer, brièvement, que le Lieu Ressource est bien positionné sur l'accueil et la prise en charge des adolescents en « décrochage » ou en risque de l'être.

On sait que la déscolarisation recouvre des processus aux formes et aux rythmes divers. Ceux-ci peuvent aller de l'inappétence scolaire à l'attitude de rejet de l'école, de l'opposition aux méthodes pédagogiques ou à la didactique utilisée, de l'attitude désinvolte à l'indifférence voire à la violence.

Le décrochage un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.

L'objectif du Lieu Ressource est d'éviter que ces élèves en difficulté quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification.

Conformément aux recommandations de La Commission européenne, nous tentons au Lieu Ressource d'actionner trois leviers pour arriver à cet objectif : **la prévention, l'intervention et la «compensation »** :

- La **prévention** vise à réduire le risque d'abandon scolaire avant que le phénomène n'apparaisse. Dès qu'un enfant ou adolescent est en difficulté avec l'école, nous demandons aux équipes de faire appel au Lieu Ressource afin d'intervenir le plus tôt possible. Les actions du Lieu Ressource peuvent porter aussi bien sur des actions artistiques et culturels que sur du soutien.
- L'**intervention** vise à éviter l'abandon scolaire en améliorant la qualité de l'éducation et en étant au plus près des besoins des élèves. Le lieu Ressource intervient dans les établissements pour mettre en place un programme d'accompagnement et de soutien de l'adolescent ou de l'enfant.
- La « **compensation** » vise à aider les personnes ayant quitté prématurément l'école. Nous tentons de proposer des passerelles qui leur permettent de réintégrer des structures de formation pouvant leur donner les moyens d'acquérir les qualifications qui leur font défaut. Ce travail se fait en lien avec les CIO, missions locales et MLDS.

Les activités support du Lieu Ressource :

- Médiation artistique
- Soutien à la scolarité
- Recherche professionnelle, recherche sur le terrain de stage
- Activité « jardin butinant »
(cf. partie 6-5 ci-après)
- Atelier cuisine
- Activité sportive (depuis l'inauguration du terrain multisport)
- Ateliers numériques (depuis la fin l'année 2016)



Elles sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune.

Activités ponctuelles du Lieu Ressource :

- Epicerie sociale (banque alimentaire, 1 intervention mensuelle)
- Actes ressources (sensibilisation à l'environnement)

Le Lieu Ressource est engagé dans un travail partenarial avec les établissements scolaires (collèges, écoles primaires) afin de pouvoir recevoir le jeune en situation d'exclusion, lui évitant ainsi l'errance.

Activités internes	Activités externes
<ul style="list-style-type: none"> - Epicerie solidaire (Banque alimentaire) - Actes ressource - Cellule projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Musée du sport - Musée Matisse - MAMAC - Musée à Tourette Levens - Parc Phoenix

Les partenaires scolaires	Les partenaires de la formation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> - Collège Mistral - Collège Fabre - Collège L'Archet - Ecole Primaire Trinité - MLDS 	<ul style="list-style-type: none"> - Mission Locale - Institut de l'Automobile(IFA) - CFA Carros - Lycée P. Augier - Chambre des métiers
Alter-Egaux pour la mixité	

Nous réfléchissons et mettons en place avec les établissements scolaires et les équipes éducatives des accueils séquentiels (emploi du temps aménagé entre classe et lieu ressource).

Depuis la fin de l'année 2016, nous travaillons sur la création d'un contrat personnalisé qui fera l'objet d'une prise en charge programmée et élaborée avec le jeune.

6-4 – Illustration de l'action du Lieu Ressource

➡ Illustration de l'action du Lieu Ressource au travers un enfant

Agé de 9 ans, D est un enfant placé à la Maison de l'Enfance de la Trinité depuis plusieurs années. Scolarisé à l'école primaire Marcel Pagnol, il éprouve depuis cette rentrée (2016-17) des difficultés. En effet, des troubles de comportement assez grave l'empêchent d'avoir une longue concentration et tenir la journée en classe.

Afin de lui apporter une aide, une rencontre est organisée entre le directeur de l'école primaire, les éducateurs de la MET et le LR. L'objectif étant de lui permettre de finir sa scolarité en milieu ordinaire et d'éviter une orientation précoce vers la scolarité spécialisée.

Le Lieu Ressource propose alors un accueil séquentiel à l'école primaire et un suivi au Lieu Ressource. Cet aménagement se réalise en cohérence avec tous les intervenants concernés : l'établissement scolaire, l'éducateur du Lieu Ressource, l'éducateur référent de l'enfant à la MET. Il devrait permettre à D de s'apaiser, de travailler le sens de la relation et de maintenir sa scolarité. Il se fera sur des journées en classe et des jours d'accueil sur le Lieu Ressource.

Un emploi du temps est défini. Il s'articule sur le Lieu Ressource de la manière suivante :

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
<i>Matin</i>	Médiation artistique	Travail scolaire			
<i>Après-Midi</i>					Travail scolaire

Après quelques semaines passées au Lieu Ressource, D a pris ses repères et ne rechigne pas à venir chaque semaine. Nous avons instauré avec lui une relation de confiance qui nous amène à repérer ses difficultés et à se mobiliser. Concernant les activités scolaires, c'est à travers l'outil informatique que nous amenons progressivement D à travailler la dimension de l'apprentissage d'une façon ludique.

Nous avons aussi observé qu'à travers la médiation artistique, D exprime son mode relationnel avec ses proches, mais aussi ses sentiments passant de la colère à la joie. De la même façon, il montre, à travers des clips musicaux, l'attache affective dans laquelle il se trouve.

Enfin, nous travaillons aussi la notion du relationnel en collectif, puisque nous accueillons d'autres jeunes, à travers des activités ludiques, créatives et le jardinage.

Le lieu Ressource est un lieu qui a permis à D d'explorer de nouvelles activités, de vivre des temps privilégiés. Ceci l'amène à avoir un comportement un peu plus adapté pour conserver une place au sein de l'école.

6-5 – Le jardin butinant

Le projet du jardin butinant est né de la mise en place d'un projet initial en lien avec la CAF propriétaire du terrain où est situé Lieu Ressource. Ce projet fixait les objectifs suivants :

- Favoriser l'éducation à l'environnement
- Créer un jardin potager, un espace partagé entre adultes et jeunes.

Devant l'impossibilité d'utiliser le terrain initialement prévu par la CAF et dans l'attente d'un autre espace mis à disposition par la MET, le Lieu Ressource a donc décidé de commencer un petit potager sur le terrain longeant le patio au niveau des bureaux administratifs.



Il a fallu d'abord, avec les enfants et adolescents pris en charge par le Lieu Ressource, désherber le terrain afin de le rendre exploitable puis l'activité jardinage a pu démarrer.

Les jeunes ont pu au fil des semaines, planter, arroser, puis est venue la récolte. Nous avons pu tout l'été cuisiner et consommer les légumes de ce jardin

De ce fait, différents ateliers culinaires ont été proposés qui ont d'autant plus été appréciés par les jeunes.

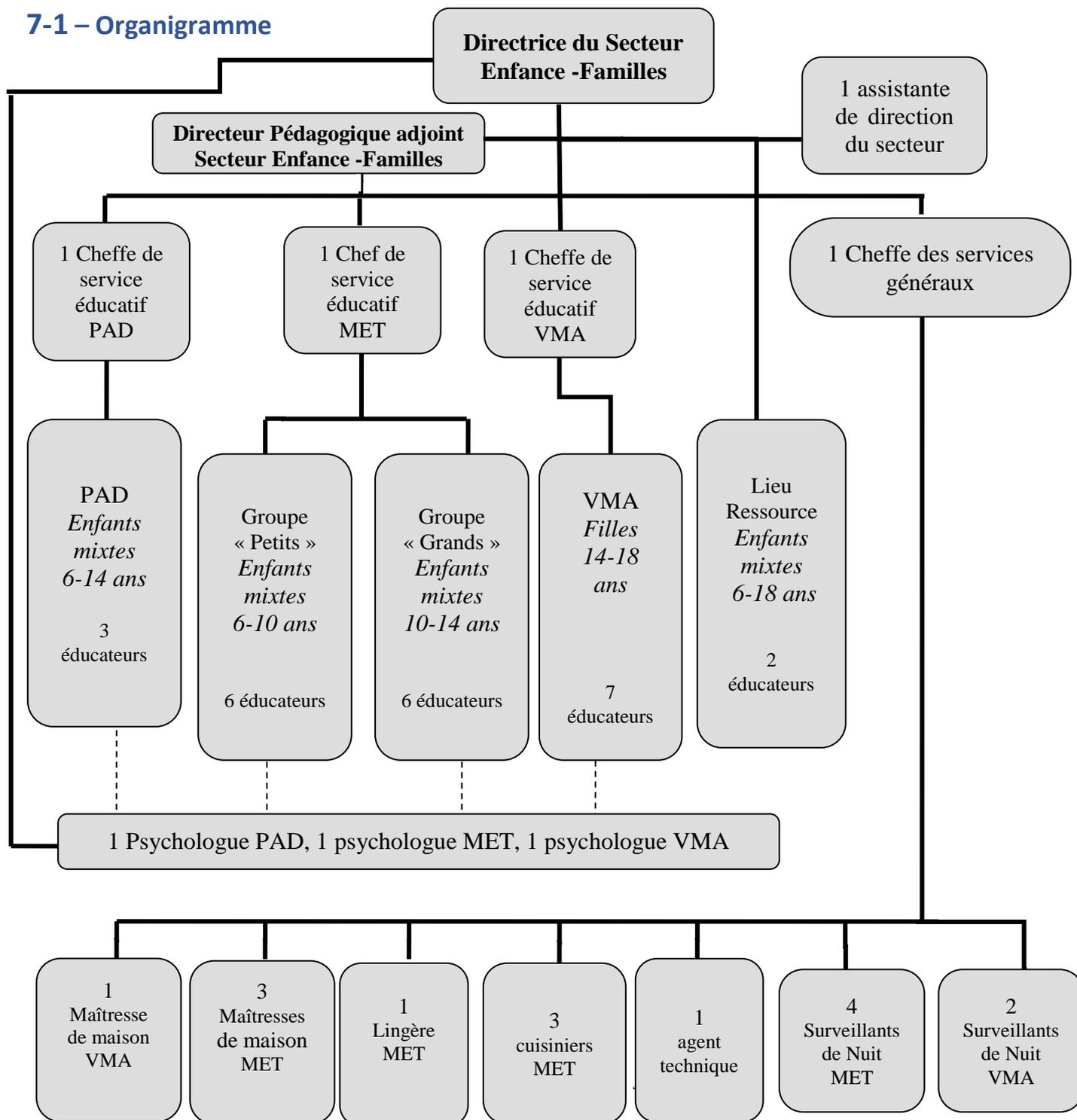


Les objectifs visés par les ateliers:

- La participation de chacun, mettre la main à la pâte. Cuisiner est une expérience sensorielle.
- La socialisation, à travers des moments de convivialité et d'échanges.
- La fabrication du repas à travers une œuvre collective qui renforce l'estime de soi.
- Jardiner afin de développer l'entraide, respect et sens de l'organisation,
- L'ouverture en développant le goût : légumes, aromates, saveurs.

7 – GESTION DES MOYENS HUMAINS

7-1 – Organigramme



7-2 – Formation des personnels en 2016

➔ Les formations effectuées en 2016 :

INTITULEES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
Conduite de l'EADP	1
Culture numérique	1
Diversité	1
Droit des usagers et bientraitance	1
L'approche des psychoses dans le travail social	1
Maitre d'apprentissage module 1	1
Maitre d'apprentissage module 2	1
Manager en cohésion	1
Organisation et délégation	1
Outlook	1
Prise de parole en public	1
Radicalisation	11
Réfèrent sante sécurité au travail	1
SST recyclage	4
Surveillant de nuit	1
TOTAL	28

➔ La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire : indispensable pour la protection des enfants

Interventions/Etablissements	Maison de l'Enfance,	VMA
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> • 17 novembre • 13 décembre Cette année, l'AED, Parentalité, Pelican y ont été associés	8 décembre
Nombre de participants	19 + 17 = 36	14
Evacuations nocturnes	15 novembre	27 mai / 8 décembre
Nombre de participants	4 (2 surveillants et 2 cadres)	5/5
Evacuations diurnes	30 juin	0
Nombre de participants	Pas quantifié	

Formation continue annuelle des cuisiniers aux procédures HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), soit Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise, assurée et suivie par la société POMARES.

➔ La supervision des équipes éducatives : un soutien indispensable

Une supervision est mise en place pour soutenir les équipes éducatives.

L'objectif étant de réfléchir et d'adapter au mieux les pratiques éducatives en fonction des enfants accueillis.

La supervision de l'équipe éducative de la Villa Marie-Ange continue avec Mme BONOPERA, psychologue, en remplacement du Dr DURBET, à raison d'une séance de 2 heures 8 fois par an.

Mme BICHAT, psychologue systémique, prend en supervision l'ensemble des 2 groupes éducatifs de la Maison de l'Enfance par séance de 2 heures 8 fois par an et par groupe.

➔ Les stagiaires accueillis en 2016

Dans le prolongement de la politique d'accueil des stagiaires à la Fondation, nous avons pris 16 stagiaires au cours de l'année, répartis comme suit :

- 9 éducateurs(rices) spécialisés(ées)..... 4 à la MET et 5 à la VMA
- 4 moniteurs(rices) éducateurs(rices) 1 au LR, 1 au PAD, 1 à la MET , 1 à la VMA
- 1 TISF à la MET
- 2 psychologues..... 1 à la MET, 1 à la VMA

➔ Contrats d'apprentissages :

4 jeunes apprentis éducateurs spécialisés sont en cours d'apprentissage, 3 à la Maison de l'Enfance et 1 à la VMA.

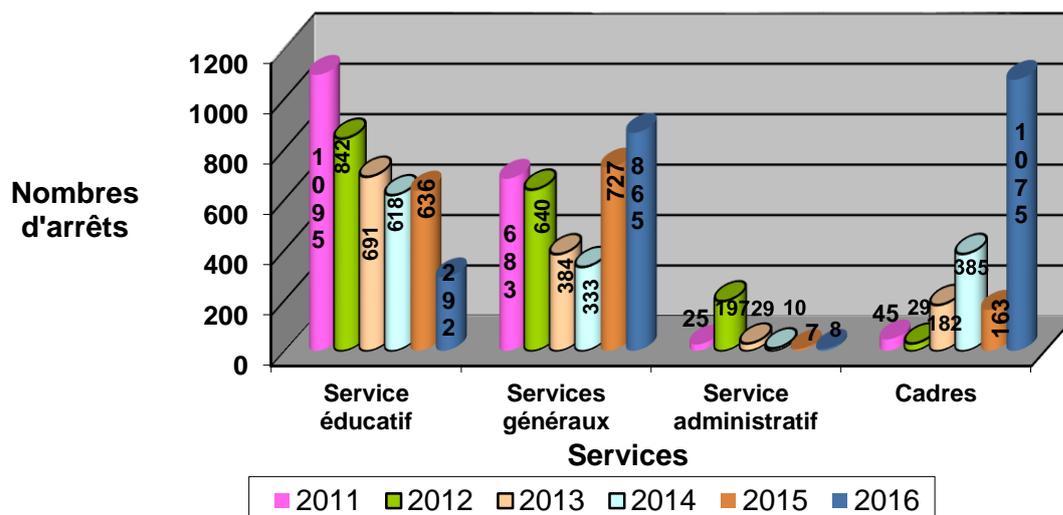
Ces stagiaires et ces apprentis apportent une réelle plus-value au travail quotidien en apportant un regard extérieur nouveau sur les pratiques.

7-3 - Absentéisme et analyse sur la Maison de l'Enfance et la Villa Marie-Ange

SUIVI DES ABSENCES DE 2011 A 2016

ANNEES	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Service éducatif	1095	842	691	618	636	292
Services généraux	683	640	384	333	727	865
Service administratif	25	197	29	10	7	8
Cadres	45	29	182	385	163	1075
TOTAL	1848	1708	1286	1346	1533	2240

SUIVI DES ABSENCES DE 2011 A 2016



Commentaires

Nous comptabilisons **2.240 jours d'absences calendaires pour l'année 2016**. Ce chiffre est en augmentation de 707 jours par rapport à l'année 2015, mais cela est dû en majorité à l'absence de deux cadres (chefs de services éducatifs) sur toute l'année 2016. Ci-après le détail.

Sur 2.2240 jours d'absences nous pouvons noter :

- 712 (366 + 356) jours d'absences pour maladie de deux chefs de service
- 139 jours pour un cadre suivi de 183 jours de mi-temps thérapeutique
- 19 jours d'accident de travail concernant 4 travailleurs sociaux (dont un AT qui continue sur plusieurs mois en 2017),
- 24 jours de congés pour événements exceptionnels (mariage, décès, etc...)

Le service éducatif

292 jours d'absences concernant le service éducatif en 2016, concernant 24 éducateurs(rices).

Nous pouvons constater une diminution de 50% environ du nombre de jours d'absence chez ces personnels

Les services généraux

865 jours d'absences pour les services généraux en 2016, pour 12 personnels.

Cependant, nous pouvons noter que sur ces 865 jours d'absences, 752 jours sont imputés à 3 personnels pour un arrêt maladie longue durée :

- 1 personnel totalise 355 jours de maladie (toujours en cours sur 2017)
- 1 personnel totalise 275 jours de maladie (toujours en cours sur 2017)
- 1 personnel totalise 122 jours de maladie

Les cadres

1.075 jours d'absences pour les cadres hiérarchiques et les psychologues, concernant 5 personnels.

Cependant, nous pouvons noter que sur ces 1.075 jours d'absences, 1.034 jours, soit la quasi-totalité des jours d'absences, sont imputés à 3 personnels pour un arrêt maladie longue durée :

- 1 psychologue a été absent pour maladie pendant 139 jours suivi de 183 jours de mi-temps thérapeutique
- 2 chefs de service quasiment absent toute l'année pour longue maladie

L'administratif

8 jours d'absences pour maladie concernant 1 personnel, ce qui reste stable par rapport à 2015.

7-4 – Mouvement du personnel en CDD² (Cf. Annexe 2)

² Cf. Annexe 1 « Mouvement du personnel en CDD à la Maison de l'Enfance et à la Villa Marie-Ange »
Comptes administratifs – Rapport d'activité 2016 – MET-VMA-PAD-LR – avril 2017

8 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

8-1 – Plan d'investissements

Un plan pluriannuel 2015-2017 de la Maison de l'Enfance et de la Villa Marie Ange a été transmis après approbation du Conseil d'administration de la Fondation aux services financiers de la DSS pour accord.

En 2016, la MET et la VMA a fait l'objet de travaux d'investissement :

A LA VMA :

Peinture salle de réunion	2.010,00 €
Travaux chambre	1.441,22 €
Achat d'un canapé	1.510,00 €

A LA TRINITE :

Traçage terrains multisports	8.700,00 €
Achat WISC psychologues	1.708,20 €
Achat ordinateur Placement à Domicile	2.406,52 €
Achat ordinateurs LIEU RESSOURCE	1.877,54€
Achat ordinateur Direction secteur	802,18€

Remplacement de deux véhicules

Achat CLIO EF-814-NM.....	11 994,26€
Achat TRAFIC EG6574-ZE	24 445,76€

Soit un total de **56 895,68 €**

Sur un montant total prévu de 104 337 € prévu sur le PPI 2015-2017

8-2 – Emprunts en cours

Pas de nouvel emprunt contracté pendant l'année 2016.

8-3 – Organisation de l'économat et pilotage d'achat

La Fondation a fait le choix d'une centrale d'achat. C'est l'économe du secteur qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou d'hygiène y compris pour la VMA. L'équipe éducative et les jeunes prennent en charge les courses quotidiennes nécessaires à la confection des repas.

8-4 – Sous-traitance

Le lavage des draps à la MET est toujours fait par ALC insertion. A la VMA, les jeunes prennent en charge leur linge. Le nettoyage des vitres est assuré par la société NET 06. Ils interviennent une fois tous les deux mois pour entretenir les bâtiments hébergement et administratif.

En 2016, la direction technique de la Fondation s'est occupé directement du choix du prestataire et a assuré l'entretien de l'ensemble des espaces verts.

8-5 - Maintenance et sécurité ³

De nombreux contrats de maintenance sont signés et ont été mutualisés au niveau du siège de la Fondation et permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » obligatoires au sein de la Maison de l'Enfance et de la Trinité et à la Villa Marie Ange.

8-6 - Entretien des locaux et du matériel

La MET de la Trinité a bénéficié du soutien du Conseil départemental pour l'entretien des bâtiments et pour les travaux importants lui incombant en sa qualité de propriétaire.

Depuis septembre 2016, l'agent d'entretien, dévolu jusqu'alors sur le site, fait désormais partie de l'équipe des services techniques de la Fondation. Il est maintenant géré directement par le directeur technique du siège qui organise les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur enfance-familles.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible.

³ Cf tableau suivi des contrôles sécurité

9 – GESTION DES MOYENS FINANCIERS

9-1 - Charges de la section d'exploitation

Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Réalisé 2015	Budget exécutoire 2016	Réalisé 2016	Ecart
277 362,20€	302 893,00 €	258 859,85	44 033,15 €

Cet exercice 2016 se distingue par les écarts significatifs suivants:

ACHATS 606:

La ligne 606 présente une économie de 20 470,68 €. Compte tenu de la stabilisation des groupes internat à 18, l'ensemble des dépenses liées aux activités de loisirs, à l'alimentation, aux vêtements ont globalement diminué.

LES SERVICES EXTERIEURS:

La ligne 611 « prestations à caractère médico-social » présente une économie de 17 715,92 €. Elle s'explique par une diminution du nombre de transferts et de camps en 2016.

Groupe II - Dépenses afférentes au personnel

Réalisé 2015	Budget exécutoire 2016	Réalisé 2016	Ecart
2 417 130,17€	2 276 703, 00€	2 174 491,91€	102 211,09 €

La valeur du point est restée identique à celui de 2014 en 2016 soit **3,76 €**.

- La ligne 621 « personnel extérieur à l'établissement » fait apparaître un écart de 13 479, 05 € qui s'explique par la sollicitation de personnels des services généraux.
- La ligne 641 « Rémunération du personnel non médical » et la ligne 645 « Charges de sécurité sociale et de prévoyance » font apparaître un excédent de 39 545,37 € et de 55 027,53 €.
- Ces excédents sont essentiellement liés à l'absence des deux chefs de service durant l'année 2016
- Il est à noter que une différence entre le coût des départs à la retraite prévu et le réalisé soit 18 000 €

Groupe III - Dépenses afférentes à la structure

Réalisé 2015	Budget accordé en 2016	Réalisé 2016	Variation
413 774,96€	432 236,00€	422 722,81€	9513,19€

Ce groupe génère un écart compte tenu des remarques suivantes.

La ligne 612 « Redevances de crédit-bail » dégage une économie de 8312,26 € due au non renouvellement du leasing par le choix d'achat de véhicules effectué. L'achat de deux nouveaux véhicules a été effectif en fin d'année 2016.

Les lignes 6152 « Entretien et réparation sur biens immobiliers » s'expliquent par l'entretien des espaces verts, et une réparation importante sur le groupe de la chambre froide avec un écart de 5470,23 €.

La ligne 6155 « entretien et réparations sur biens mobiliers » avec un écart de 6614,78€ s'expliquent par les travaux d'entretien des véhicules.

La ligne 6156 « maintenance » avec un écart de 8944,70 € confirme les contrats annuels concernant les nouveaux contrôles obligatoires souscrits avec l'APAVE, SOCOTEC, GOIRAN en particulier concernant la recherche de légionnelle, et des mises en œuvre de contrats de maintenance liés également à l'installation de climatisation.

AUTRE CHARGES DE GESTION COURANTE

Le sous compte 658 « Charges diverses de gestion courante » concernant les pécules présente un écart de 11 365,58 €. Cet écart s'explique par la diminution du nombre d'enfants et l'évolution de l'âge des enfants de 6 à 14 ans accueillis en internat.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations aux amortissements des immobilisations dégagent une économie de 10 750,25 € compte tenu de la non-réalisation de tous les investissements prévus dans le PPI en 2016.

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des charges de la section d'exploitation

Réalisé 2015	Budget accordé en 2016	Réalisé 2016	Variation
3 108 267,33 €	3 011 832,00€	2 856 074,57€	155 757,43€

Soit un écart de 32 124,67 €

9-2 - Produits de la section d'exploitation

Total Groupe I – Produits de la tarification et assimilés

Réalisé 2015	Budget accordé en 2016	Réalisé 2016	Variation
3 123 292 €	2 994 732,00 €	2 994 732,00€	€

Total Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Réalisé 2015	Budget accordé en 2016	Réalisé 2016	Variation
41 639 €	15 100€	56 921,05 €	41 821,05 €

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de 53 606,71 € :

- Le remboursement du Compte Epargne Temps pour 27 523, 31 €
- Les heures de délégations mutualisées et remboursées au prorata du réalisé sur l'année pour un montant de 6839,54 €
- Les remboursements liés aux remplacements des personnels en formation pour un montant de 5129,55 €
- Les remboursements liés aux indemnités de prévoyance pour un montant de 14 024,31€

Total Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables

Réalisé 2015	Budget accordé en 2016	Réalisé 2016	Variation
200,00€	2000 €	1057,64 €	942,36 €

TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des Produits de la section d'exploitation

Réalisé 2015	Budget accordé en 2016	Réalisé 2016	Variation
3 165 131,59 €	3 011 832,00 €	3052 710,69€	40 878,69€

9-3 – Détermination du résultat d'exploitation

Le résultat comptable de l'exercice présente un excédent de..... 196 636,12 €

Le montant du provisionnement pour congés à payer est de10 506 €

Génère un résultat excédentaire de..... 207 142,12€

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat administratif en report à nouveau excédentaire en réserve de compensation dans le cadre du CPOM.

10 – CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2017

10-1 – Perspectives 2017 de la MET

Le nouveau Schéma Départemental de l'Enfance et de la Famille et la Loi du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'enfance, nous conduisent plus que jamais à appuyer nos pratiques dans la ligne décrivant comme suit : « *l'intérêt de l'enfant et la perspective de la bientraitance doivent être les préoccupations centrales du dispositif de protection de l'enfance* ».

Le projet personnalisé de l'enfant prendra ici toute sa dimension dans son écriture et son élaboration, par la participation aussi active que possible de celui-ci en lien étroit avec sa famille.

Les réunions pédagogiques viendront constituer les temps nécessaires à la relecture et écritures des projets de service, notamment dans le souci permanent des orientations vers les internats Guitare et VMA lorsque tout indique la pérennité des placements.

Nous avons résolument pris le parti à l'orée de cette année 2017 de limiter la tranche d'âge accueillie de 6 à 14 ans afin d'une part de ne plus être confrontés comme durant des années à des groupes verticaux difficiles à harmoniser, d'autre part, à orienter ces enfants dans les établissements accueillant des adolescents dès l'âge de 14 ans afin déjà d'anticiper le travail progressif d'autonomie à l'approche de la première étape des 16 ans et celle « fatidique » des 18 ans.

Cette visée devra vraisemblablement faire l'objet de groupes de travail transversaux avec les différentes équipes MET, VMA et Guitare afin d'appréhender au mieux le fil conducteur devant maintenir l'enfant/adolescent dans son parcours.

Une amélioration de la lecture des replis du PAD déjà effectifs en 2016 afin de mieux s'inscrire dans les objectifs d'accueil de ces replis, d'en préciser les limites et de favoriser une communication constante entre les équipes dans l'intérêt systématique de l'enfant.

Enfin, une vigilance accrue sur tous les phénomènes s'apparentant à des formes de radicalisation, qu'ils relèvent d'identifications diverses ou d'intolérances associées, pouvant se manifester par des signes d'isolement, de replis sur soi ou de défiance affichée. L'actualité hélas doit nous maintenir dans cette veille permanente.

10-2 – Eléments de conclusion et Perspectives 2017 de la VMA



Eléments de conclusion

L'objectif principal consiste à remettre les jeunes qui présentent de grandes difficultés dans une insertion sociale, scolaire ou professionnelle. Cela n'est réalisable dans la majeure partie des cas que si ces jeunes sont accompagnées dans une démarche de soins leur permettant ainsi d'accéder aux apprentissages.

Notre travail consiste à ne rien lâcher et à tenter de faire émerger des stratégies de réussite. Ces jeunes filles sont souvent dans l'évitement, dans la peur et dans la fuite. Il faut leur permettre de raccrocher, d'innover et ainsi de trouver une solution. Il est important de valoriser le moindre progrès.

Nous devons aussi encourager et récompenser les belles réussites des jeunes placées à la VMA et qui suivent une scolarité classique.

Notre travail avec les autres services de la Fondation se développe. Ainsi nous nous sommes rapprochés du CSAPA de ACTES pour une première rencontre qui a été suivie d'une formation sur les addictions. Deux jeunes filles de la VMA ont été suivies.

Deux jeunes filles ont été accueillies sur le service de l'AAVA et deux autres ont commencé leur formation au permis de conduire à l'Auto-Ecole sociale. Ce partenariat s'avère être une expérience très positive.

Nous avons entrepris un solide partenariat avec le Lieu Ressources de ACTES qui propose des activités et un soutien pour la recherche de stages, scolarité ou emplois pour les jeunes filles.

Nous avons également rencontré le Centre de Pré Orientation de la Fondation pour le cas d'une jeune fille en recherche d'emploi adapté en nous éclairant sur les modalités d'admission dans leur service.

Perspectives pour 2017

Nous devons nous appuyer sur le nouveau Schéma Départemental de l'Enfance et de la Famille et sur la Loi du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'Enfance « *l'intérêt de l'enfant et la perspective de la bientraitance doivent être les préoccupations centrales du dispositif de protection de l'enfance* » pour construire nos actions en faveur des adolescentes.

Nous mettrons l'accent sur le projet personnalisé et la participation du mineur à son élaboration.

La VMA était rattachée pour l'internat à la MET et pour les appartements à la Guitare. L'année 2017 verra la simplification administrative par une réorganisation du service ; la VMA fera intégralement partie de la MECS La Guitare pour ainsi constituer une véritable entité autour d'un Pôle Adolescents.

Nous remettrons en place le projet de la cuisine éducative en tenant compte du public accueilli.

Nous travaillerons sur la mise en place d'un protocole pour mieux accompagner les jeunes à la sortie du placement et pour faciliter leur accès aux dispositifs de droit commun

Enfin, nous mènerons une réflexion sur la création d'une cellule psychologique sur le secteur Enfance Familles. Les attentats du 14 juillet ont mobilisé tous les personnels présents mais nous devons encore penser et faire vivre cette cellule pour mieux nous organiser et répondre à toute éventualité pour les besoins des usagers fragilisés.

10-3 – Éléments de conclusion et Perspectives 2017 du PAD

2016 est la première année entière de fonctionnement. Le service est extrêmement sollicité.

L'arrêté n°2017-20 portant le renouvellement du fonctionnement de l'hébergement de la Maison de l'Enfance de La Trinité de 6 à 14 ans, ne permet pas d'accueillir en repli des enfants âgés de moins de 6 ans et de plus de 14 ans. Dans ce cadre, le service PAD n'a pas pu donner suite à de nombreuses demandes concernant des enfants en dehors de cette tranche d'âge.

D'autre part, les dix-huit places du service ne nous permettent pas de répondre à toutes les demandes d'orientations dans la tranche d'âge des 6, 14 ans.

Ce bilan annuel est particulièrement positif et démontre l'intérêt de ce dispositif pour les enfants et leurs familles.

En ce qui concerne le travail éducatif, il est à noter la place importante du partenariat : éducation nationale, CMP, ITEP, Maison des Adolescents, service de pédopsychiatrie de l'hôpital Lenval, équipe mobile, scolarité privée spécialisée, etc...

Il faut signaler la reconnaissance du travail mis en œuvre, et ce par les juges, les responsables territoriaux de la protection de l'enfance, les responsables des maisons des solidarités et les travailleurs sociaux de terrain.

Pour 2017, il est important de structurer l'accompagnement de l'équipe de manière durable et adaptée, afin d'apporter un étayage et une présence indispensable aux professionnels qui accompagnent au quotidien des situations extrêmement lourdes et complexes.

10-4 – Perspectives 2017 du Lieu Ressource

Le Lieu Ressource répond bien aux besoins des enfants et des jeunes de nos structures. Toutefois, son développement passe par :

- une amplification des liens avec les équipes éducatives des différents services de la Fondation afin d'avoir le plus tôt possible le signalement et l'orientation des situations fragiles,
- l'accroissement des partenariats qui doivent se concrétiser par l'établissement de conventions, en interne ou en externe,
- une réflexion continue sur les projets à construire et les nouvelles actions transversales à proposer à l'échelle de la Fondation

ANNEXE 1

Récapitulatif des enfants en centre aérés et colonies de vacances durant l'année 2016

RECAPITULATIF CAMPS, CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS FEVRIER 2016

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
GROUPE ADO							
Camp St MARTIN VESUBIE	8 au 12 février	CAMPS	Jean-Marc – Hajer – Audrey Surveillant de nuit : Mohammed	7	X	X	
GROUPE PETITS							
St Dalmas Valdeblore	6 au 13 février	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1	X	X	
PAD							
Camp ISOLA	15 au 16 février	CAMP	Jérôme – Katia Surveillant de nuit : Christophe B	6	X	X	

RECAPITULATIF CAMPS, CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS PAQUES/MAI 2016

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
GROUPE ADO							
FERME PEDAGOQIQUE	12 au 14 avril	CAMP GINASSERVIS « Le Moulin d’Espagne » 83560 GINASSERVIS	Julie, Frédéric, Mohamed + un surveillant de nuit	10	X	X	
GROUPE PETITS							
Fayence	4 au 6 avril	CAMPS	Karim, Alexandre + 1 surveillant de nuit	6	X	X	
PAD							
SAINT DALMAS VALDEBLORE CEJ0416A	9 au 16 avril	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1			
CENTRE PAUL BENOIT CEJ0416E	9 au 16 avril	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1			
FERME PEDAGOQIQUE	20 au 22 mai	CAMP GINASSERVIS « Le Moulin d’Espagne » 83560 GINASSERVIS		5			
VMA							
Domaine du Colombier	14 au 16 mai	CAMP DOMAINE DE COLMOBIER 1052, rue des combattants en Afrique du Nord – 83600 FREJUS	Sahara - Guillaume Surveillant de nuit : Joffrey	7			

RECAPITULATIF CAMPS, CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS ETE 2016

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
GROUPE ADO							
Camping du sourire Villeneuve Loubet	22 au 26 AOUT	CAMPING DU SOURIRE Porte St James – Route de Grasse 06270 VILLENEUVE LOUBET	Jean-Marc – Audrey – Mohamed Surveillant de nuit : Lilian	8	X	X	X
Camp Paris	1 au 5 AOUT	FOYER MARIE BECQUET DE VIENNE 9bis rue Jean baptiste Dumas 75017 PARIS	Jean-Marc – Hajer – Audrey Surveillant de nuit : Marine	7	X	X	X
Camping du Sourire Camp Collégiens	20 au 24 JUIN	CAMPING DU SOURIRE Porte St James – Route de Grasse 06270 VILLENEUVE LOUBET	Jean-Marc - Mohamed – Hajer - Audrey Surveillant de nuit : Lilian	6 + 1 enfant PAD	X	X	X
GROUPE PETITS							
Stage foot	8 au 13 août	OGC NICE ISOLA Mairie d'Isola Place Jean Gaïssa 06420 ISOLA Tel : 04 93 23 23 24		2	X	X	
Stage foot	11 au 16 juillet	OGC NICE ISOLA Mairie d'Isola Place Jean Gaïssa 06420 ISOLA Tel : 04 93 23 23 24		1	X	X	
Val d'Olympe	6 au 13 août	CEJAM 63 Route de Turin 06300 TURIN Tel 04 93 55 47 51		1	X	X	
Camp Fréjus	28 au 30 Juillet	Hébergé : MANIEZ Nathalie Siblu Village Camping le Montourey 83600 FREJUS Tel : 06 94 51 90 0	Alexandre et Karim Surveillant de nuit : Lilian	6	X	X	
Camp OK CORRAL	22 au 24 août	OK CORRAL D8N 13780 Cuges les Pins	Cécile et Justine Surveillant de nuit : Anna	5	X	X	X
Echange MECS	1 ^{er} au 7 aout	Accueil MECS de Paris					
PAD							
Le Var à la Carte	7 au 14 août	DJURINGA 46 bis rue Louis Avlagne 69600 OULLINS		1	X	X	
Préhistoire	16 au 23 juillet	CEJAM 63 Route de Turin 06300 TURIN Tel 04 93 55 47 51		1	X	X	
Les indiens à Valdeblore	20 au 30 août	CEJAM 63 Route de Turin 06300 TURIN Tel 04 93 55 47 51		3		X	

RECAPITULATIF CAMPS, CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS TOUSSAINT 2016

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
GROUPE ADO							
GROUPE PETITS							
CEJAM – CEJ1216E à St Dalmas Valdeblore	20 au 26 octobre	CEJAM 63 route de Turin 06300 NICE – Tel : 04 93 55 47 51		1	X		
CEJAM – CEJ1316E à St Dalmas Valdeblore	26 octobre au 2 novembre	CEJAM 63 route de Turin 06300 NICE – Tel : 04 93 55 47 51		1	X		
PAD							
CEJAM – CEJ1316A – peine nature	26 octobre au 2 novembre	CEJAM 63 route de Turin 06300 NICE – Tel : 04 93 55 47 51		1	X		
CEJAM – CEJ1316A – peine nature	20 au 26 octobre	CEJAM 63 route de Turin 06300 NICE – Tel : 04 93 55 47 51		1	X		



ANNEXE 2

Mouvement des enfants accueillis en 2016 au PAD

MOUVEMENT DES ENFANTS ACCUEILLIS AU PAD EN 2016

Mois	Nombre de places occupées	Nombre de journées	Nombre de journées d'accueil à l'internat	Mouvement au cours du mois	fratrie	Sexe	Motif de la sortie
Janvier	17	500	3	2 admissions	3	7 F 10 G	
Février	17	487	6		3	7 F 10 G	
Mars	18	527	2	1 admission	3	7 F 11 G	
Avril	18	540	7	3 sorties	3	7 F 11 G	1 fratrie de 3 enfants en famille/AEMO
Mai	15	465	0		2	6 F 9 G	
Juin	14	420	0	1 sortie	1	6 F 8 G	Placement en foyer Protection Judiciaire de la Jeunesse
Juillet	15	441	6	1 admission	1	7 F 8 G	
Août	17	482	6	2 admissions 1 sortie	2	9 F 8 G	1 placement judiciaire en famille d'accueil
Septembre	18	502	0	2 admissions	3	10 F 8 G	
Octobre	18	558	18		3	10 F 8 G	
Nov.	18	538	0	1 sortie	3	10 F 8 G	Fin de mesure, retour en famille pour absence de collaboration
Déc.	17	527	36	1 sortie	3	9 F 8 G	Fin de mesure orientation ITEP internat et accueil en famille

ANNEXE 3

Mouvement du personnel en CDD à la Maison de l'Enfance et à la Villa Marie-Ange

ETAT DES CDD EN 2016 DE LA MAISON DE L'ENFANCE & VMA

Salarié/Emploi	Date d'ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Educateur Spécialisé	10/10/2016	CDDR	10/10/2016	31/10/2016	CDDR TPS PLEIN DU 10/10 AU 31/10/16 DANS ATTENTE ARRIVEE DE X SUR POSTE DE X
Educateur Spécialisé	10/10/2016	CDDR	01/11/2016	06/11/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 01 AU 06/11/16 S/CP DE X
Educateur Spécialisé	10/10/2016	CDDR	07/11/2016	31/12/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 07/11/16 AU 31/12/16 S/CP X
Surveillant de nuit	05/10/2015	CDDR	05/01/2016	07/02/2016	CDDR 24,5H/SEM S/MALADIE ET CONGES X DU 05/01/16 AU 07/02/16
Surveillant de nuit	05/10/2015	CDDR	08/02/2016	17/02/2016	CDDR 22,767 H/SEM DU 08/02/16 AU 17/02/16 S/CONGES PAYES X
Surveillant de nuit	05/10/2015	CDDR	18/02/2016	29/02/2016	CDDR TEMPS PLEIN S/MALADIE X DU 18/02/16 AU 29/02/16
Surveillant de nuit	05/10/2015	CDDR	08/03/2016	16/03/2016	CDDR 19H/SEM DU 8 AU 16/03/16 S/X DETACHE SUR SERVICE TECHNIQUE EN JOURNEE S/MALADIE X
Surveillant de nuit	05/10/2015	CDDR	04/04/2016	01/05/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 04/04/16 AU 01/05/16 S/X REMPLACANT LUI-MEME X EN MALADIE
Surveillant de nuit	42343	CDDR	01/07/2016	31/07/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 01 AU 31/07/16 S/CP ET MALADIE X
Surveillant de nuit	05/12/2015	CDDR	01/10/2016	10/10/2016	CDDR 22,75H/SEM DU 01/10/16 AU 10/10/16 S/ X EN CP
Surveillant de nuit	05/12/2015	CDDR	11/10/2016	16/10/2016	CDDR 25,4375 H/SEM DU 11/10 AU 16/10/16 S/ X EN CP
Surveillant de nuit	05/12/2015	CDDR	17/10/2016	23/10/2016	CDDR TPS PLEIN DU 17 AU 23/10/16 S/FORMATION X
Surveillant de nuit	05/12/2015	CDDR	24/10/2016	02/11/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 24/10 AU 02/11/16 S/X EN CONGES PAYES
Surveillant de nuit	05/12/2015	CDDR	03/11/2016	13/11/2016	CDDR 29,38H/SEM DU 3 AU 13/11/16 S/X EN CP
Moniteur Educateur	08/02/2016	CDD	08/02/2016	14/02/2016	CDD ACCT ACTIVITE TRANSFERT 34,2848H/SEM DU 08/02 AU 14/02/16
Educateur Spécialisé	16/01/2016	CDDR	16/01/2016	20/01/2016	CDDR 27,5H/SEM DU 16 AU 20/01/16 S/DETACHEMENT DE X PARTIELLEMENT SUR PELICAN
Surveillant de nuit	26/03/2016	CDDR	26/03/2016	30/03/2016	CDDR 30H/SEM DU 26/03 AU 30/03/16 S/MALADIE X
Surveillant de nuit	03/04/2016	CDDR	03/04/2016	12/04/2016	CDDR 32,85 H/SEM DU 03/04/16 AU 12/04/16 S/MALADIE X ET N BOUNAB
Surveillant de nuit	07/05/2016	CDDR	07/05/2016	16/05/2016	CDD TEMPS PLEIN DU 07/05 AU 16/05/16 S/ X EN CP
Surveillant de nuit	19/05/2016	CDDR	19/05/2016	01/06/2016	CDDR 27 H/SEM DU 19/05/16 AU 01/06/16 S/X EN FORMATION + X EN CONGES
Surveillant de nuit	19/05/2016	CDDR	02/06/2016	01/07/2016	CDDR 24H/SEM DU 02/06/16 AU 01/07/16 S/X EN MALDIE ET X EN CONGES
Surveillant de nuit	19/05/2016	CDDR	02/07/2016	08/08/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 02/07/16 AU 08/08/16 S/CP X
Surveillant de nuit	20/08/2016	CDDR	20/08/2016	28/08/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 20 AU 28/08/16 S/X EN ARRET MALADIE
Surveillant de nuit	20/08/2016	CDDR	29/08/2016	30/09/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 29/08/16 AU 30/09/16 S/X EN CP
Surveillant de nuit	17/11/2016	CDDR	17/11/2016	23/11/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 17 AU 23/11/16 S/X EN FORMATION
Surveillant de nuit	17/11/2016	CDDR	24/11/2016	30/11/2016	CDDR 26,7138H/SEM DU 24/11 AU 30/11/16 S/CP X
Surveillant de nuit	17/11/2016	CDDR	01/12/2016	11/12/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 1 AU 11/12/16 S/CP X
Surveillant de nuit	17/11/2016	CDDR	15/12/2016	19/12/2016	CDDR TPS PLEIN DU 15 AU 19/12/16 S/X EN FORMATION
Surveillant de nuit	17/11/2016	CDDR	20/12/2016	25/12/2016	CDDR TPS PLEIN DU 20 AU 25/12/16 S/CP X
Surveillant de nuit	17/11/2016	CDDR	26/12/2016	08/01/2017	CDDR TEMPS PLEIN DU 26/12 AU 08/01/17 S/ X EN CONGES
Cuisinier	03/11/2015	CDDR	04/01/2016	31/01/2016	CDDR 33,375H/SEM DU 04/01 AU 31/01/16 S/MALADIE X + DS X
Cuisinier	03/11/2015	CDDR	01/02/2016		CDDR 30 H/SEM A TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/02/16 S/MALADIE X + DS X
Cuisinier	03/11/2015	CDDR	01/08/2016	31/08/2016	CDDR 31,3846 H/SEM DU 01/08/16 AU 31/08/16 S/CP X
Cuisinier	03/11/2015	CDDR	01/09/2016	30/09/2016	CDDR 15,341 H/SEM DU 01/09/16 AU 30/09/16 S/CP X
Cuisinier	03/11/2015	CDDR	01/10/2016		CDDR à TC A TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/10/16 S/MALADIE X
Educateur Spécialisé	14/12/2015	CDDR	04/01/2016	31/01/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 04/01/16 AU 31/01/16 S/X DETACHEE S/AED
Educateur Spécialisé	14/12/2015	CDDR	01/02/2016	29/02/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 01/02/16 AU 29/02/16 S/X DETACHEE S/AED
Educateur Spécialisé	02/05/2016	CDDR	02/05/2016	31/05/2016	CDDR TPS PLEIN DU 02/05/16 AU 31/05/16 S/CP X
Educateur Spécialisé	02/05/2016	CDDR	01/06/2016	06/11/2016	CDDR TPS PLEIN DU 01/06/16 AU 06/11/16 S/CONGE PARENTAL DE X
Educateur Spécialisé	09/04/2016	CDDR	09/04/2016	17/04/2016	CDDR 28H/SEM DU 9 AU 17/04/16 S/X EN CP

Salarié/Emploi	Date d'ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Educateur Spécialisé	07/05/2016	CDDR	07/05/2016	22/05/2016	CDDR 18,25H/SEM DU 07/05/16 AU 22/05/16 S/REMPLACEMENT PARTIEL X
Surveillant de nuit	19/05/2016	CDD	20/05/2016	24/05/2016	CDD ACCT ACTIVITE CAMP EXTERIEUR, 28,5705 H/SEM DU 20/05 AU 24/05/16
Educateur Spec. en formation	13/03/2014	CDDR	01/01/2016	31/03/2016	CDDR MI-TEMPS DU 01/01/16 AU 31/03/16 S/MI-TEMPS DE X
Educateur Spec. en formation	13/03/2014	CDDR	01/04/2016	30/06/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 01/04/16 AU 30/06/16 S/X EN CONGE PARENTAL
Educateur Spec. en formation	13/03/2014	CDDR	01/07/2016	31/08/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 01/07/16 AU 31/08/16 S/X EN CONGE PARENTAL
Educateur Spec. en formation	13/03/2014	CDDR	01/09/2016	26/09/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 01/09/16 AU 26/09/16 S/X EN CP
Educateur Spec. en formation	11/10/2016	CDDR	11/10/2016	31/10/2016	CDDR MI-TEMPS DU 11/10 AU 31/10/16 S/MI-TEMPS X
Educateur Spec. en formation	11/10/2016	CDDR	01/11/2016	31/12/2016	CDDR MI-TEMPS DU 01/11 AU 31/12/16 S/MI-TEMPS X
Educateur Spécialisé	03/10/2016	CDDR	03/10/2016	31/10/2016	CDDR 17,5 H/SEM DU 03/10/16 AU 31/10/16 S/REMPLACEMENT PARTIEL DE X EN FORMATION
Educateur Spécialisé	03/10/2016	CDDR	01/11/2016	31/01/2017	CDDR TEMPS PLEIN SUR PERIODE PROBATOIRE X DU 01/11/16 AU 31/01/17
Educateur Spec. en formation	01/08/2016	CDDR	01/08/2016	04/09/2016	CDDR TPS PLEIN DU 01/08 AU 04/09/16 S/CP X
Educateur Spec. en formation	03/10/2016	CDDR	03/10/2016	31/10/2016	CDDR 8,1 H/SEM DU 3 AU 31/10/16 S/FORMATION X
Educateur Spec. en formation	03/10/2016	CDDR	01/11/2016	14/11/2016	CDDR 8,5 H/SEM DU 1 AU 14/11/16 S/CONGES PAYES DE X
Educateur Spec. en formation	03/10/2016	CDDR	15/11/2016	28/11/2016	CDDR 8,5 H/SEM DU 15 AU 28/11/16 S/CONGES PAYES DE X
Educateur Spec. en formation	03/12/2016	CDDR	03/12/2016	16/12/2016	CDDR 8,5 H/SEM DU 3 AU 16/12/16 S/CONGES PAYES DE X
Educateur Spec. en formation	03/12/2016	CDDR	17/12/2016	31/12/2016	CDDR 8,5 H/SEM DU 17 AU 31/12/16 S/CONGES PAYES DE X
Moniteur Educateur	02/02/2016	CDDR	02/02/2016	29/02/2016	CDDR 20H/SEM S/PERIODE ESSAI X
Moniteur Educateur	02/02/2016	CDDR	01/03/2016	31/03/2016	CDDR 28H/SEM DU 1 AU 31/03 DANS ATTENTE ARRIVEE DE X
Moniteur Educateur	02/02/2016	CDDR	01/04/2016	01/05/2016	CDDR 28H/SEM DU 1/04 AU 01/05/16 DANS ATTENTE ARRIVEE DE X
Moniteur Educateur	02/02/2016	CDDR	02/05/2016	29/05/2016	CDDR 28H/SEM DU 02/05/16 AU 01/05/16 DANS ATTENTE ARRIVEE DE X
Moniteur Educateur	02/02/2016	CDDR	30/05/2016	04/09/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 30/05/16 AU 04/09/16 DANS ATTENTE ARRIVEE DE X
Surveillant de nuit	12/04/2016	CDD	12/04/2016	14/04/2016	CDDR ACCT ACTIVITE 28H/SEM TRANSFERT DU 12/04 AU 14/04/16
Moniteur Educ en formation		CDDR	26/12/2016	31/12/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 26 AU 31/12/16 S/CONGES X
Surveillant de nuit	04/04/2016	CDD	04/04/2016	06/04/2016	CDD ACCT ACTIVITE 28H/SEM TRANSFERT DU 04/04 AU 06/04/16
Educateur Spec. en formation	01/08/2016	CDDR	01/08/2016	04/09/2016	CDDR TPS PLEIN DU 01/08/16 AU 04/09/16 S/ X EN CP
Educateur Spec. en formation	26/09/2016	CDDR	26/09/2016	10/10/2016	CDDR MI-TEMPS DU 26/09 AU 10/10/16 S/MI-TEMPS DE X
Educateur Spec. en formation	31/10/2016	CDDR	31/10/2016	06/11/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 31/10/16 AU 06/11/16 S/POSTE DE X DANS ATTENTE RECRUTEMENT
Surveillant de nuit	01/08/2016	CDD	01/08/2016	07/08/2016	CDD ACCT ACTIVITE TEMPS PLEIN DU 01/08/16 AU 07/08/16 S/TRANSFERT
Moniteur Educateur	01/09/2016	CDDR	01/09/2016	31/12/2016	CDDR TPS PLEIN DU 01/09/16 AU 31/12/16 S/CONGE PARENTAL X

Commentaires

Démissions : il n'y a pas eu de démission en 2016 à la MET ni à la VMA.

Licenciement : Pas de licenciement à la MET ni à la VMA.

Rupture conventionnelle : il n'y a pas eu de rupture conventionnelle en 2016 à la MET ni à la VMA.

Départs à la retraite : 1 éducateur spécialisé de la VMA, 1 psychologue et 1 cuisinier de la MET sont partis à la retraite en 2016 (à leur initiative).

CDI : En 2016, il y a eu un CDI signé à la MET mais qui s'est soldé par une rupture du contrat pendant la période d'essai à l'initiative du salarié, et un CDI signé à la VMA concernant un poste d'éducateur spécialisé.

Contrat d'apprentissage : A la Maison de l'Enfance de La Trinité, 3 éducateurs réalisent leur contrat d'apprentissage sur le groupe des petits et le groupe des grands (1 éducatrice en contrat d'apprentissage a terminé son contrat et a été remplacée par le recrutement d'une autre éducatrice en contrat d'apprentissage)

A la VMA, 1 éducateur réalise son contrat d'apprentissage chez les adolescentes.

Fin de contrat CDD : les CDD sont essentiellement des embauches pour pallier l'absentéisme des salariés en absence pour maladie ou congé (dont congé formation) et pour renforcer les équipes durant des périodes de surcharges de travail, notamment durant les week-ends, vacances et lors des retours le dimanche soir.

Il est à noter que la prise en charge des enfants plus jeunes entre 6 et 10 ans nécessite une présence éducative renforcée par rapport aux enfants en âge plus avancé.

De nombreuses visites hebdomadaires pour les parents sont organisées les mercredis, samedis et dimanches.



ANNEXE 4

Tableau de suivi des contrôles de sécurité

SUIVI DES CONTROLES DE SECURITE 2016 (Depuis 02/93 ERP Type PE, N et L. 5^{ème} catégorie) Catégorie 4type RH N et L depuis le 07/09/09

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2 0 1 1												2 0 1 2											
			Ja	Fé	Mars	Av	Mai	Ju	Juillet	AO	Sc	Oc	Nov	Dé	Ja	Fé	Mars	Av	Mai	Ju	Juillet	AO	Sc	Oc	Nov	Dé
MENSUELLE	Ascenseur	KORU/LEX	19		31	4	19		6	19	28	26		19	30		12	18	14	07	19		24	28		
	Traitement des eaux	CORRIX	7	21	17	7	3	7		2	14			8	3	8	30	19	21	12	3	22	12	8	9	7
	Compte chauffeur	CORRIX	7	21	17	28	3	13		2	14			8	3	8	30	19	21	12	3	22	12	8	9	7
ILEX VISITES TOUTES LES 6 SEMAINES	Ascenseur	LEX	19		31	4	19		6	19	28	26		19	20	20		7	22		2	11		27	18	
	Traitement des eaux	CORRIX	7	21	17	7	3	7		2	14			8	23	18		6	15				10		3	10
	Compte chauffeur	CORRIX	7	21	17	28	3	13		2	14			8	23	18		6	15				10		3	10
	Ascenseur	LEX	26		10	20		2	15	24		6	17	29		10	25		3	14	27		13	20	29	
	Traitement des eaux	CORRIX		13	20		21	16	29	26			4		12		9	20	2	29	29	18	3	1
	Compte chauffeur	CORRIX		13	20		21	16	29	26			4		12		9	20	2	29	29	18	3	1

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2011			2012			2013		
			1 ^{er} pass	2 ^{ème} pass	3 ^{ème} pass	1 ^{er} pass	2 ^{ème} pass	3 ^{ème} pass	1 ^{er} pass	2 ^{ème} pass	3 ^{ème} pass
3 FOIS PAR AN	Désinsectisation/Dératisation	CORRIX	7/3	22/8	14/11	28/02		09/07	26/2		26/7
			2014			2015			2016		
			6/03	10/7	14/11	12/3	30/7	9/11	17 mars	13 mai	21 sept
	Bac à graisse	CORRIX	2014			2015			2016		
			1 ^{er} pass	2 ^{ème} pass	3 ^{ème} pass	1 ^{er} pass	2 ^{ème} pass	3 ^{ème} pass	1 ^{er} pass	2 ^{ème} pass	3 ^{ème} pass
			19/2	20/3	26/9	5/02	28/3	29/10	22 fév	30 juin	18 oct

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2 0 1 3		2 0 1 4		2 0 1 5		2 0 1 6	
			1 ^{er} sem	2 ^{ème} sem						
SEMAESTRIELLE	SSI	SIEMENS		15/11	5/3	23/09	6/5	29/9	13 janvier	2 juin
	Ventilation lingerie (CTA)	CORRIX	30/01		18/2		16/6	4/11		
	Clim. Local poubelles	CORRIX	30/01		18/2		16/6	4/11		
	Entretien cuisine et buanderie	BRUNO MOUTIER								
Froid	EURO SOUSMERIS	2 0 1 3		2 0 1 4		2 0 1 5		2 0 1 6		
		1 ^{er} sem	2 ^{ème} sem	1 ^{er} sem	2 ^{ème} sem	1 ^{er} sem	2 ^{ème} sem	1 ^{er} sem	2 ^{ème} sem	
			14 avril	20 août		4 juillet		27 avril		16 mars

SSI Remplacement piles (tous les ans) Remplacement batteries (tous les 4 ans)

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2012	2013	2014	2015	2016
ANNUELLE	Chauffage Ramonage cheminée (Eiga)	CORRIX	21 mai	7 octobre	8 octobre	16 septembre	30 juin
	Entretien clim	CORRIX/EGE CLIM				16 juin	9 mars - 20 octobre
	Ascenseur	LEX	06 juillet	19 octobre	18 décembre	5ème de 16 au 20 mai	21 juin
	Gas - chauffage ventilation réfrigération	VERITAS-CORRIX	31 juillet	3 août	25 juillet	13 janvier	28 janvier
	Electricité	VERITAS-CORRIX	13 janvier - 19 juillet	10 janvier	21 janvier	13 janvier	15 janvier
	Equipements sportifs + aire de jeux	VERITAS	13 janvier	11 janvier	21 janvier	20 septembre	20 décembre
	Parafoudre	VERITAS		26 août	14 août	1 ^{er} octobre	19 décembre
	Ascenseur (avec Eiga)	VERITAS-CORRIX		29 octobre	18 déc	3 mars	21 juin
	Extincteurs	CAI	19 janvier	22 janvier	7 janvier	4 février	13 janvier
	Désenfumage trappe	CAI		21 mai	5 avril	4 février	13 janvier
	Ex. Feu Réal	CAI	31/05	4 juin - 6 juin	3 et 5 juin	29 sept 6 et 8 oct	17 nov et 13 déc
	Ex. Evacuation nuit	CAI	31/05	13 juin	23 sept	Nuit 29 au 30 sept	15 nov
	Ex. Evacuation jour	CAI	31/05	13 juin	23 sept	2 décembre	30 juin
	Formation audiovisuelle	CAI	31/05	4 et 6 juin	3 et 5 juin	29 sept 1 et 8 oct	17 nov et 13 déc
	Curage réseaux EU/VE/EP horizontal-Siphon	GEURAN		14 octobre	2 octobre	5 octobre	9 novembre
	Entretien VMC Cuisson hotte	GEURAN	16 août	25 juillet	3 juillet	26 août	19 octobre
	Dégraissage hotte cuisine + touraille	GEURAN	25 juillet	25 juillet	3 juillet	26 août	9 septembre
	Entretien VMC nettoyage des bouches	GEURAN	16 août	25 octobre	2 octobre	5 octobre	19 octobre
Contrôle Gaines et conduit ventilation	GEURAN		25 octobre	2 octobre	5 octobre	21 septembre	
Contrôle légionellose	ARAVA				23 août	21 décembre	
Nettoyage évacuation toiture côté studio MET	EMAB		13 mai	19 novembre			

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2011	2012	2013	2014	2015	2016
TRIENNALE	Vérification SSI en même temps que SIEMENS	VERITAS-CORRIX	X	02 juillet			16 février	
	Réseaux EU/VE/EP réseau vertical	GEURAN	03 oct			2 oct		
	Entretien VMC Réseaux de gaines	GEURAN	26 oct	16 août		8 sept		
CDSI		La Mairie		9 octobre			3 nov	

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2011	2012	2014	2015	2016	2017
QUINQUENNALE	Ramonage gaines et conduit ventilation	GEURAN		...	8 sept			
	Ascenseur Décret 93-826 (si modif importante)	LEX		06 juillet				X
	Contrôle ascenseur en même temps que VERITAS	LEX		06 juillet				X
	Contrôle ascenseur Articles AS RVRE (Eiga)	VERITAS-CORRIX		06 juillet				X
Contrôle ascenseur Loi De Robien (Eiga)	VERITAS-CORRIX	14 avril				13 décembre		



ANNEXE 5

Le secteur Enfance-Familles dans le cadre du CPOM